

# Le Colporteur



La lettre d'information du pays valloirin

N°12 - Août 2011



*Savoie : Les Verneys à Valloire, au début du XXème siècle .*

# Page de couverture, de 1900 à 2011



Les enfants de la photo ont peut-être vu passer le premier vainqueur du Tour de France, Gustave Garrigou et le premier dans le col du Galibier, Emile Georget, le 10 juillet 1911, mais ils n'auraient certainement pas parié au début du XX<sup>ème</sup> siècle sur l'avenir de ce chemin de terre. Cette voie, devenu RN202 en 1920 puis Route des Grandes Alpes en 1950 est l'actuelle D902. Un axe routier des plus empruntés, joignant Thonons-les-Bains à Menton. On y a relevé une moyenne annuelle de 2000 passages par jour du printemps à l'automne, que ce soit par les vélos qui font l'ascension du col mythique, les motos, les voitures ou les nombreux camping-cars qui viennent en vacances à Valloire ou qui passent de l'autre côté. La D902 étant la route la plus courte vers le sud pour tous les touristes qu'ils viennent de France ou de tous les coins d'Europe.

## édito

du président de la communauté de communes

### La Communauté de Communes MAURIENNE GALIBIER (CCMG) en chiffres

**Effectif** : environ 60 personnes en équivalent plein temps, dont environ 32 à l'EHPAD (la Provalière, qui est géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale : CIAS)

**Budget de fonctionnement de la CCMG** : 4.2 M€ hors budgets annexes (Station d'épuration, Centrale photovoltaïque et Scierie)

**Budget de fonctionnement du CIAS** : 1.7 M€ (y compris l'EHPAD)

### La Communauté de Communes intervient dans de nombreux domaines, dont :

Les services à la population,  
Les services aux communes membres,  
Les actions dans le domaine économique,  
Les actions dans le domaine touristique

### Les services à la population

De la Maison de l'enfance qui regroupe une halte-garderie accueillant les enfants de 3 à 6 ans, un relais assistantes maternelles, une ludothèque et un lieu de rencontre enfants/parents, jusqu'à l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), qui accueille nos séniors. La Communauté de Communes Maurienne Galibier a développé toute une chaîne d'activités et de services concernant des tranches d'âge différentes, notamment :

- les deux Accueils de loisirs, l'Eterlou à St-Michel et les Loupiots à Valloire, qui accueillent les enfants de 4 à 11 ans, y compris les jeunes touristes ;  
- le Service jeunesse, qui propose aux jeunes de 12 à 18 ans des activités variées (stage AFPS, sorties chiens de traîneaux, laser Game, karting, équitation, ski, patinoire, canyoning, ... et des courts séjours (Futuroscope, ski, trail du Galibier, ...)

- l'école de musique qui propose aux jeunes et aux adultes un enseignement musical complet mais non élitiste, qui peut déboucher sur des pratiques collectives (Harmonie junior, chorale enfants-parents, classes d'éveil) et qui intervient maintenant hors de ses murs dans les écoles primaires de St Martin-d'Arc, St-Michel et de Valloire et à la maison de l'enfance.

- Et pour toutes classes d'âge : formation initiale à l'outil informatique et à internet, dans l'espace public multimédia.

Enfin l'EHPAD, qui accueille aujourd'hui 48 résidents et est en cours d'agrandissement pour en accueillir 71 à partir de fin 2011, plus deux hébergements temporaires et un accueil de jour, ainsi que 5 studios pour personnes autonomes, qui, tout en étant hors de l'EHPAD, pourraient bénéficier de certains services de l'établissement.

La CCMG a initié, en liaison avec le Syndicat Intercommunal de Modane, une opération d'amélioration de l'habitat (OPAH), qui, mobilisant des subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Département, permettra d'améliorer certains logements dans les Communes membres.

### Les services aux communes membres

#### Cela concerne principalement :

Les ordures ménagères : La Communauté de Communes est compétente pour la collecte et le traitement des ordures ménagères qu'elle finance par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) que lui versent les contribuables. Elle sous-traite cette activité au SIRTOMM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne)

### Incendie Secours

La Communauté de Communes a également cette compétence. Elle a sur

son territoire les 2 centres de secours de St-Michel et de Valloire, qui ne comptent que des sapeurs pompiers volontaires. La CCMG finance avec le Département le fonctionnement de ces centres de secours.

### Consultance architecturale

La Communauté de Communes a mis en place, avec l'aide du Département, une consultance architecturale gratuite pour les personnes ayant des projets de construction, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, en favorisant l'éco-construction. Les permanences ont lieu à St-Michel et à Valloire.

À compter de mi-septembre, une permanence info énergie de l'ASDER aura lieu une fois par mois dans les locaux de la Communauté de Communes afin de guider les particuliers dans leurs choix énergétiques et de répondre à leurs questions.

### La station d'épuration intercommunale

Face aux difficultés, voire à l'impossibilité économique pour ces petites communes, de traiter individuellement leurs eaux usées, la Communauté de Communes a construit une station d'épuration intercommunale.

Cette station d'épuration traite les eaux usées de 5 communes de la Communauté plus une commune hors Communauté. Trois de ces communes sont le support de stations de sport d'hiver (Valloire, Valmeinier, Les Karelis) et leur population augmente très fortement en période hivernale. La population à traiter passe de 7000 habitants à 35 000 habitants environ dans les quelques jours qui précèdent Noël, ce qui rend difficile la conduite du traitement biologique des effluents.

La Communauté de Communes a décidé de valoriser les boues de la station d'épuration et de ce fait, a cofinancé la plateforme de compostage des boues à St-André sur le Canton de Modane. Le compost obtenu par mélange et fermentation de ces boues avec des déchets verts, est utilisé pour le réengazonnement des pistes de ski des 3 stations, ce qui a l'avantage :

- 1-d'éviter l'incinération des boues.
- 2-d'améliorer l'esthétique de la montagne l'été
- 3-de permettre l'hiver de skier avec des couches de neige moins importantes.

### Déneigement et fauchage

La CCMG a un pool d'engins de déneigement qu'elle met à la disposition des Communes. Deux de ces engins sont équipés pour le fauchage le long des voiries communales.

### Les actions dans le domaine économique

Zone d'activité des Oeillettes, où sont déjà implantés :

- Le parc à bois,, d'une superficie de 2,5 Ha qui permet la valorisation des bois locaux
- L'établissement MTI (Maintenance Tuyauterie Industrielle), qui vient de s'agrandir.

- La Centrale photovoltaïque
- La scierie de Maurienne Sciage

Spécialisée dans le sciage de bois de qualité palettes, dimensionnée pour le sciage de 40 000 m<sup>3</sup> de bois par an.

Les sous produits sont valorisés :

Les écorces utilisées en partie comme déchets verts pour le compostage des boues de la station d'épuration intercommunale de Calypso, et en partie pour la fabrication de cartons.

Les plaquettes sont en partie utilisées par l'usine FERROPEM de Saint-Julien, l'autre partie et les sciures sont actuellement transportées en Italie pour la fabrication de granulés pour le chauffage.

Ces divers établissements représentent aujourd'hui une quinzaine d'emplois.

### Les énergies renouvelables

Sur le toit du bâtiment de cette scierie (100mx25m.) a été implantée une centrale photovoltaïque intercommunale de 185 KWc, qui fonctionne depuis le début 2009.

D'autre part, afin d'inciter les habitants de la Communauté de Communes à avoir le réflexe énergies renouvelables, la CCMG apporte une aide de 150 à 600 Euros pour la réalisation de : chauffe-eau solaire individuel, système solaire combiné, chaudière automatique au bois,.

### Les actions dans le domaine touristique

La Communauté de Communes, dont 3 Communes membres sont support de stations de sport d'hiver, constatant que ces Communes sont totalement impliquées dans le développement de cette activité d'hiver, a fait le choix de faire porter son effort sur le développement du tourisme d'été, notamment, en aménageant un refuge d'altitude et un réseau de sentiers d'excursions.

### Le refuge des Marches

La Communauté de Communes a construit un refuge à 2230 mètres d'altitude, dans le vallon de Bissorte, en amont du barrage.

Ce refuge est une étape dans le réseau franco-italien de chemins autour du Mont Thabor.

C'est également un lieu privilégié pour les pêcheurs de par sa situation proche du lac de Bissorte.

### Le Tour du Mont Thabor

Il s'agit d'un circuit de randonnée pédestre franco-italien autour du Mont Thabor, qui concerne la Province de Turin, le Département des Hautes-Alpes et le Département de la Savoie. Ce circuit va de refuge en refuge (refuge des Marches, refuge du Mont Thabor, grange de la Vallée Etroite, refuge des Drayères, gites d'étapes à Valmeinier et Névache)

La portion de ce circuit sur le Département de la Savoie est majoritairement sur le territoire de notre Communauté de Communes.

### Via ferrata du Télégraphe

La Communauté de Communes a construit une via ferrata en direction du Fort du Télégraphe.

### Chronométrage des cols du Télégraphe et du Galibier

La Communauté de Communes cofinance avec le Département de la Savoie (qui a déjà pris en charge la mise en place d'un bornage kilométrique) l'installation d'un système de chronométrage avec relais Internet sur les cols du Télégraphe et du Galibier.

L'objectif est de valoriser ces montées cyclotouristes et de renforcer l'attrait estival grandissant de ces deux grands cols qui touchent quatre des six communes de la Communauté (St-Michel, St-Martin d'Arc, Valmeinier et Valloire).

Ainsi les cyclistes, professionnels ou amateurs, équipés d'une puce électronique, peuvent consulter par Internet leurs temps de montée, voire de descente, de ces cols mythiques et les comparer avec leurs temps précédents ou avec ceux des autres cyclistes.

### Adrien Savoye

# Bilan de la concertation sur la mise en place des servitudes « loi montagne »

Le 20 juin 2011 s'est tenue une réunion publique portant sur la mise en place des servitudes « Loi Montagne ». Plus de soixante-dix personnes ont assisté à la présentation de cette procédure administrative que la Commune souhaite mettre en place.

Le cabinet IDES Consultants, retenu pour accompagner la Commune dans la mise en place d'une concertation dans cette démarche, était présent afin d'expliquer le contexte, les conséquences, le calendrier... Les élus de Valloire, étaient présents pour répondre à vos interrogations qui ont essentiellement concerné les thématiques suivantes :

## Pourquoi la Commune de Valloire veut-elle mettre en place cette procédure ?

La création de ces servitudes donne la capacité juridique à la Commune d'assurer la cohérence entre le développement du domaine skiable, le respect du droit des propriétaires et la préservation du milieu naturel.

La mairie de Valloire se fixe une ligne de conduite :

- utiliser la législation en vigueur,
- être exemplaire dans la gestion de son domaine skiable,
- régulariser les engagements pris par la municipalité,
- garantir la meilleure utilisation du domaine skiable.

## Les subventions de l'APPPS seront-elles toujours versées ?

Oui, les subventions versées par l'APPPS aux propriétaires impactés par les pistes seront maintenues. Et leurs montants restent inchangés !

## Quelles sont les conséquences de la mise en place des servitudes pour les propriétaires ?

Cette démarche entraîne peu de changement. Comme la Commune, vous devrez respecter les droits et les obligations fixés par la servitude. Par exemple, accepter le passage des personnes et engins nécessaires à la maintenance et à l'entretien d'une piste durant une période définie par la servitude.

## Que se passe-t-il en cas de transfert de propriété, vente, succession, ou si nous achetons un terrain grevé d'une servitude ?

Une fois l'arrêté de servitude pris par le préfet, la servitude sera publiée à la Conservation des hypothèques. Ainsi, la servitude suivra le bien, en quelques mains qu'il se trouve. Par exemple, si vous souhaitez donner le bien à vos enfants, ceux-ci seront soumis aux droits et obligations résultant de la servitude de la même manière

que vous y étiez soumis. Par ailleurs, si vous achetez un bien grevé d'une servitude, là encore, vous êtes soumis à cette servitude. La servitude est attachée au bien et non aux personnes, à la différence des conventions.

## Comment les propriétaires vont-ils être informés ?

La procédure administrative est gérée par la Commune. Pour la création de chaque servitude concernant l'une de vos parcelles, vous serez informé par courrier LR/AR de l'ouverture de l'enquête parcellaire. Vous pourrez faire part de vos observations au Commissaire enquêteur lors de l'enquête publique. Un autre courrier vous informera de l'arrêté préfectoral, actant la mise en place de la servitude.

## Quelle est l'ampleur des servitudes : période, emprise... ? Que se passe-t-il pendant la période estivale, la servitude est-elle valable l'été ?

Une servitude de piste l'hiver ne peut se « transformer » en une servitude de piste de randonnée l'été. Chaque servitude a un objet bien défini, limité aux loisirs non motorisés, et la Commune de Valloire devra créer autant de servitudes que de pistes de ski alpin ou de pistes de ski de fond.

En revanche, les servitudes prévoient toujours, pour les besoins de l'exploitation, d'utiliser la piste ou les remontées mécaniques en dehors des dates d'ouverture du domaine (entretien, maintenance...). Par ailleurs, il est tout à fait possible de créer une autre servitude pour l'été (une piste de VTT par exemple).

## Qu'appelle-t-on loisirs non motorisés ?

Il s'agit par exemple du VTT, de la randonnée pédestre, du ski de fond, des chiens de traîneaux...

## Que se passe-t-il pour les terrains de golf ?

Les terrains de golf ne sont pas concernés par cette procédure.

## Une servitude peut-elle jouxter une habitation ?

Une servitude « loi montagne » ne peut grever les bâtiments à usage d'habitation ou professionnel situés à moins de 20 mètres de la servitude sauf dans 3 cas (Article L.342-23 du code du tourisme) : dans le cas où la construction des bâtiments est postérieure à l'existence effective de la piste ou des équipements ; dans le cas où l'existence effective de la piste ou des équipements est antérieure à l'entrée en vigueur de la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux ; dans

le cas où l'institution de la servitude est le seul moyen d'assurer la réalisation des pistes, des équipements ou des accès.

## Une servitude « loi montagne » a-t-elle une durée limitée ?

Oui, de l'ouverture de la saison d'hiver (1er décembre) jusqu'à fin avril de chaque année. Elle perdure tant que le domaine est exploité.

## Quel est le moyen d'extinction d'une servitude ?

La servitude s'éteint si le domaine n'est plus exploité.

## Est-ce au propriétaire de faire constater la disparition d'une servitude ?

Oui par courrier à la Commune ainsi qu'au Préfet. Parallèlement, dans ce type de gestion de domaine skiable par les communes, ces dernières sont très à jour de ce qui est ou non exploité et font les modifications adéquates.

## Une servitude a-t-elle des dates d'exécution ?

Oui, en général, elles correspondent aux dates d'ouverture du domaine, sauf pour les besoins de l'exploitation (toute l'année).

## Que se passe-t-il pour les agriculteurs ?

La servitude crée des droits et des obligations pour chacune des parties. La servitude engage toujours le bénéficiaire ou l'exploitant subrogé dans ses droits à respecter par tous les moyens possibles l'activité pastorale.

## Quels sont les avantages et inconvénients ?

Les relations avec la Commune se voient simplifiées et plus transparentes. Les servitudes permettent un réel confort pour les générations futures, car la servitude suit le terrain. Par ailleurs, Valloire, en cas d'aménagement, s'engage à la remise en état du site. Plus que d'inconvénients, nous parlerons d'obligations. Les servitudes vous donnent des droits et des devoirs à respecter : vous êtes tenu de respecter les obligations fixées par la servitude, par exemple : ne pas placer un obstacle, une barrière qui gênerait le fonctionnement de la piste...

Cette réunion publique a été suivie d'une permanence à la mairie en présence des élus de Valloire le 21 juin dernier. Une quinzaine de personnes sont venues pour échanger sur ces diverses thématiques. Les propriétaires se sentent impliqués dans ce projet et se déclarent contents de la mise en place de cette concertation. Le dialogue avec les citoyens est donc entamé !

## Travaux

### Sont terminés :

- Pose de capteurs thermiques sur le centre de secours
- Pose de capteurs solaires photovoltaïques sur la salle Gabriel Julliard
- Habillage bois du transfo de ce nouveau bâtiment

### Sont en cours de réalisation :

- Talus du virage du Serroz : fin d'aménagement du talus
- Fontaine de la place de la mairie : reprise des travaux début septembre

### Début août

- Traversée des Verneys : pavage autour de la chapelle, mur de soutènement Pierre Paul, reprise soutènement aval restaurant « Beau Séjour »
- Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture des garages communaux

### Début septembre :

- Reprise des travaux de voirie de la traversée des Verneys
- Dégrilleur : gros oeuvre terminé, construction en cours de la toiture
- Epinette : en septembre remplacement de 300ml de conduite d'adduction

La Rivine : Appel d'offres lancé pour liaison de la conduite des eaux usées de La Rivine aux Verneys

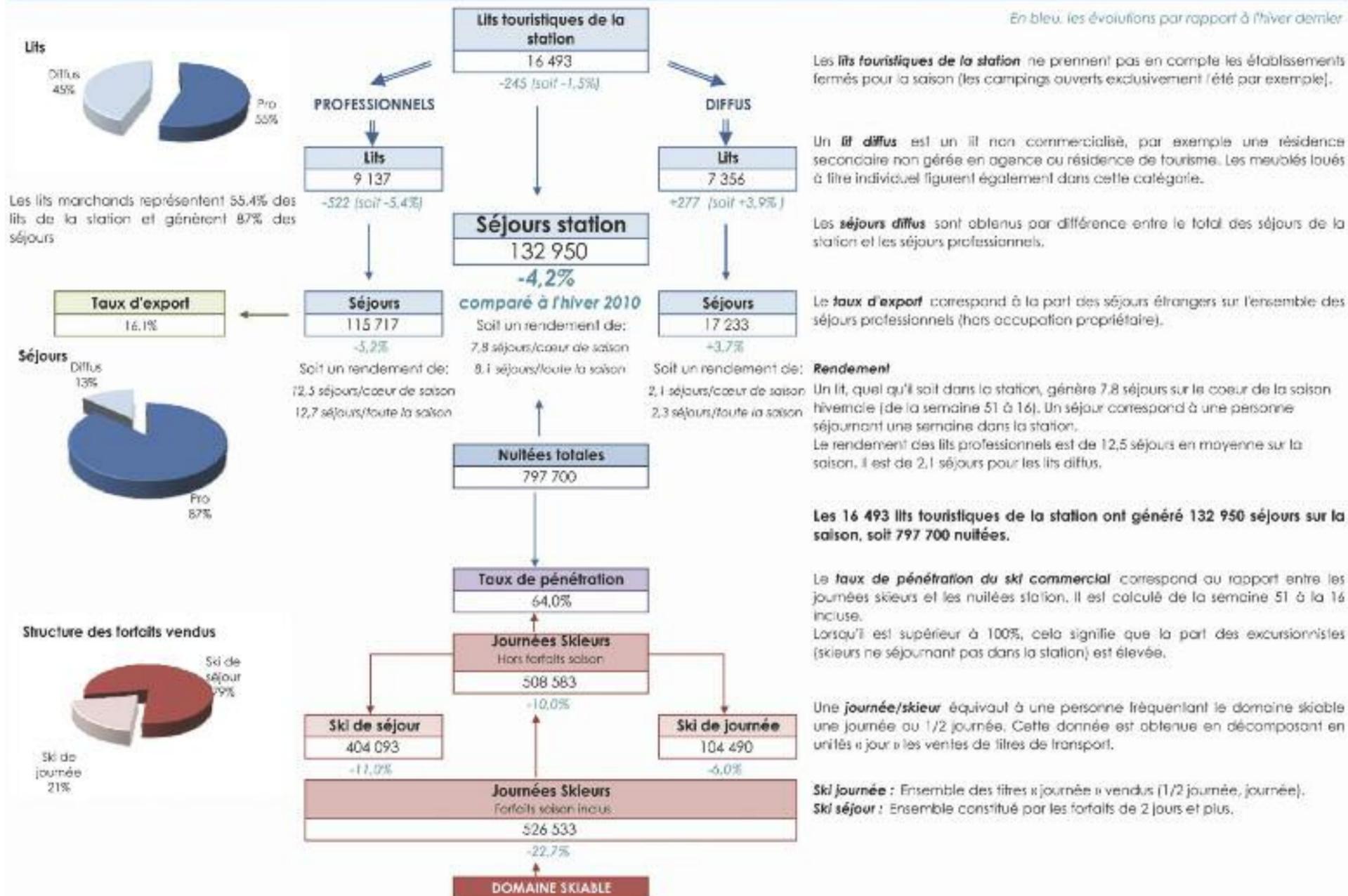


# Bilan économique de l'hiver

Par Gérard Ragone

## VALLOIRE - MODELE ECONOMIQUE - HIVER 2010/2011

En bleu, les évolutions par rapport à l'hiver dernier



Les **lits touristiques de la station** ne prennent pas en compte les établissements fermés pour la saison (les campings ouverts exclusivement l'été par exemple).

Un **lit diffus** est un lit non commercialisé, par exemple une résidence secondaire non gérée en agence ou résidence de tourisme. Les meublés loués à titre individuel figurent également dans cette catégorie.

Les **séjours diffus** sont obtenus par différence entre le total des séjours de la station et les séjours professionnels.

Le **taux d'export** correspond à la part des séjours étrangers sur l'ensemble des séjours professionnels (hors occupation propriétaire).

### Rendement

Un lit, quel qu'il soit dans la station, génère 7,8 séjours sur le cœur de la saison hivernale (de la semaine 51 à 16). Un séjour correspond à une personne séjournant une semaine dans la station. Le rendement des lits professionnels est de 12,5 séjours en moyenne sur la saison, il est de 2,1 séjours pour les lits diffus.

Les 16 493 lits touristiques de la station ont généré 132 950 séjours sur la saison, soit 797 700 nuitées.

Le **taux de pénétration du ski commercial** correspond au rapport entre les journées skieurs et les nuitées station. Il est calculé de la semaine 51 à la 16 incluse.

Lorsqu'il est supérieur à 100%, cela signifie que la part des excursionnistes (skieurs ne séjournant pas dans la station) est élevée.

Une **journée/skieur** équivaut à une personne fréquentant le domaine skiable une journée ou 1/2 journée. Cette donnée est obtenue en décomposant en unités « jour » les ventes de titres de transport.

**Ski journée** : Ensemble des titres « journée » vendus (1/2 journée, journée).  
**Ski séjour** : Ensemble constitué par les forfaits de 2 jours et plus.

### La station

Les lits touristiques de la station étaient, l'hiver dernier, au nombre de 16 493 (-1,5 % que l'hiver 2010) ils ont généré 132 950 séjours, soit 797 700 nuitées (-4,2 % sur l'hiver 2010).

Les 9 137 lits commerciaux (-5,4 %) ont généré pour leur part 115 717 séjours (baisse de 5,2%).

Les 7 356 lits diffus (en progression de 3,9 %) ont généré 17 233 séjours (+ 3,7 %).

### Remarques

1 lit commercial génère 12,5 séjours dans l'hiver tandis qu'un lit diffus n'en génère que 2,1 !

87 % des séjours sont réalisés par les lits commerciaux (Agences, résidences, Centrale, Hôtels, Villages et centres de vacances, Camping...)

### Le ski

Les 797 700 nuitées ont généré 508 583 journées skieurs (-10%), d'une autre manière on peut résumer ces résultats par le fait qu'une personne, durant sa semaine, a skié 4,5 jours sur 7 !

Le taux de pénétration du ski sur les séjours est de 64 %.

### Résultats par type d'hébergement

Le secteur locatif avec 6 966 lits (-4,7%) et un taux de remplissage de 73,5 % a produit 93 285 séjours (- 5,5 %).

Les hôtels avec 685 lits (gain de 8,9%) et un taux de remplissage de 47% ont produit 5 825 séjours (progression de 5,4%).

Le camping compte 252 lits, il produit 1 374 séjours avec un taux de remplissage de 30,2%.

Les villages et centres de vacances avec 1 234 lits (20% de baisse) et un taux de remplissage de 66,8% ont réalisé 15 233 séjours (baisse de 7,7%)

### Remarque

Les résultats en nombre de séjours réalisés doivent toujours être corrélés au nombre de lits en baisse ou en hausse (travaux, fermeture, construction...) Le résultat de la performance est plus exactement le reflet de l'évolution du taux de remplissage :

### Secteur locatif

Remplissage de 73,5 % - Baisse de 1%

### Hôtels

Remplissage de 47% - Baisse de 1,8%

### Camping

Remplissage de 30,2% - Baisse de 1,1%

### Villages et centres de vacances

Remplissage de 66,8% - Hausse de 6,5%

### Origine géographique des clientèles

Les clients de Valloire sont majoritairement français : 84%

Les 16% d'étrangers, sont par ordre d'importance :

Belges, Hollandais, Anglais, Italiens, Danois, Allemands

### Été 2011

À la date d'écriture de l'article, les chiffres prévisionnels de l'été 2011 ne sont pas connus avec exactitude pour Valloire.

Les grands hébergeurs (résidences) annoncent un chiffre stable sur la montagne française en général.

Les événements locaux et notamment le passage du France sur la station nous laissent entrevoir une embellie d'environ 10%. Cette estimation sera précisée lors du rapport Comète.

## Nouveautés de l'OT

Par Gérard Ragone

### Panneaux des hameaux

L'Office de Tourisme gère pour le compte de la mairie le suivi de la signalétique. Dans ce cadre, cette année sont réalisés :

- 11 nouveaux panneaux de signalisation des hameaux
- suivi d'information avec changement de 9 lamelles de commerces
- rénovation d'une partie de la signalétique existante

### Nouvelle brochure

Une nouvelle brochure est en préparation pour l'été 2012, sa sortie est prévue en décembre 2011. Un appel d'offres en cours permettra aux concurrents de se départager avec la meilleure proposition.

### Une nouvelle Webcam HD

Elle sera installée pour l'hiver à l'arrivée du TSD 6 places de la Brive, sa qualité visuelle, son angle et ses options permettront aux internautes de suivre flocon après flocon l'évolution de leur domaine skiable préféré !

### Sculptures sur Glace 2012

Après un 20<sup>ème</sup> anniversaire glacial qui n'a pas permis à tout le monde de suivre le spectacle dans des conditions optimales, nous avons décidé de faire évoluer le concours :

Il se déroulera désormais du mardi au vendredi, comme le concours de neige, la durée augmentée d'un jour permettra aux sculpteurs d'améliorer encore la virtuosité de leurs réalisations.

La quantité de glace disponible pour les œuvres sera augmentée, elle passe de 4 blocs à 5.

La remise des prix se déroulera le vendredi en pré-soirée, elle sera suivie dans la foulée d'un spectacle son et lumière, des contacts sont en cours avec les artistes s'occupant de la fête des Lumières de Lyon...

Ce nouveau format et cette évolution permettront au public en vacances de mieux profiter de ce bel événement, et nous espérons, incitera de nouvelles personnes à venir à cette période !

### La Montagne aux enfants 2012

Devant le succès de cette semaine la station a décidé de faire évoluer le produit. Désormais la Montagne aux enfants se déroulera sur les 2 dernières semaines de l'hiver. Les conditions ont aussi évolué, elles seront plus attractives encore pour nos clients.

Informations à l'OT avec le flyer ou sur [www.valloire.net](http://www.valloire.net)

# Présentation du projet

## salle polyvalente et centre de secours

La restructuration de l'ancien bâtiment Salle polyvalente et Centre de Secours en Montagne a donné lieu à la production d'un bâtiment agrandi.

Outre les garages des pompiers, un centre opérationnel, des vestiaires et sanitaires à l'échelle de la trentaine de pompiers volontaires de la commune, on trouve également des bureaux du chef de centre, et multi poste, ainsi qu'une salle de réunion et de formation, une salle de sports et des logements de pompiers saisonniers.

Ce bâtiment est contigu à la salle des fêtes qui a connu un agrandissement par la création de volumes côté rivière. Création d'une cuisine, de vestiaires et sanitaires, ainsi que des locaux techniques et de stockage. L'intérieur de la salle a été réaménagé et l'impact

sonore sur l'extérieur géré.

L'équipe d'ingénierie composée de ABPArchitecte, Pierre Bertinotti, et Bruno Pocobène collaborateur, avec JRI, Ecotech et BET Glière a conçu un bâtiment à la philosophie moderne, tout en intégrant les caractéristiques du bâti montagnard en utilisant des matériaux nobles tels que le bois en façade ou le zinc en toiture et façade.

Une part de la toiture a été dévolue à la pose de capteurs solaires photovoltaïques pour la commune, et de capteurs thermiques pour le centre de Secours, pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire.

Ce bâtiment passe d'une surface SHON de 274m<sup>2</sup> à 509 m<sup>2</sup> pour la salle polyvalente pour un montant d'environ 1 122 000,00 € HT et pour le SDIS d'une surface SHON allant de 510 m<sup>2</sup> à 900m<sup>2</sup> pour un coût de travaux d'environ 980 000.00,00 Euros HT.

Une première tranche de travaux permettant l'utilisation sans interruption du centre opérationnel (standard, etc...) a été achevée en décembre 2010.

La durée totale du chantier a donc été de 14 mois en incluant les périodes hivernales, limitant les interventions des entreprises des corps d'état extérieurs, telles que le charpentier, les abords et la pose des capteurs solaires qui a été achevé récemment.

Le chantier commencé en Avril 2010, a été achevé totalement en Juin 2011 et inauguré le 1er Juillet 2011.

Pierre Bertinotti et Bruno Pocobène  
Architectes

# Inauguration du centre de secours

Après 14 mois de travaux, les sapeurs-pompiers du centre de secours de montagne de Valloire ont enfin inauguré leur nouvelle caserne à quelques jours de l'ouverture de la saison estivale dans la station.

L'ancienne caserne, exigüe, vétuste et inadaptée aux besoins fonctionnels et opérationnels, ne répondait plus aux exigences actuelles. Un agrandissement devenait inéluctable afin d'accueillir des véhicules plus grands et plus nombreux, des espaces de travail technique et administratif ainsi que des vestiaires séparés pour les personnels masculin et féminin.

Après plusieurs solutions envisagées durant la dernière décennie, le Sdis et la commune de Valloire ont fait le choix d'une restructu-

ration et d'une extension des bâtiments actuels ce qui n'a pas facilité la poursuite de l'activité opérationnelle.

En 2008, cette décision est entérinée et une convention de financement est signée avec le Conseil général pour un coût total de 1 359 950 euros financés à parité entre le Conseil général et la commune. Cette dernière profitera des travaux du centre de secours pour restructurer tout le bâtiment, refaire la salle polyvalente et créer une chambre mortuaire.

Vendredi 1er juillet, la municipalité avait choisi d'inaugurer en même temps le centre secours et la salle polyvalente. Cette cérémonie se déroulait en présence du président du Sdis, François Rieu, du colonel Jouannet, directeur départemental, du colonel Decker, chef du pôle Ressources générales, du maire de la commune, Christian

Grange, du conseiller général du canton et de Michel Bouvard, député et vice-président du conseil général.

Plusieurs officiers et sous-officiers du Sdis et des unités territoriales ont pris place sur les rangs aux côtés des sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours sous les ordres du lieutenant Paul Beaumont.

La clique départementale a assuré les sonneries de la cérémonie puis joué une aubade qui a ravi le public.

Tout l'après-midi, les sapeurs-pompiers se sont mobilisés pour accueillir le public et faire visiter la caserne. Pour leur dernier jour de classe, les enfants de l'école ont ainsi pu s'initier au secourisme et découvrir les nombreuses spécialités.



C'est en présence de nombreuses personnalités que s'est déroulée, Vendredi 1er juillet, au Saint-Rosaire, l'inauguration officielle du bâtiment restructuré, agrandi et rénové, consacré au Centre de Secours en Montagne et à la salle polyvalente. Parmi elles : Monsieur Michel Bouvard, député de la Savoie, J-M Gallioz, conseiller général, Monsieur François Rieu, président du SDIS, les colonels Jouannet et Decker, des officiers et sous-officiers des unités territoriales, des pompiers volontaires sous les ordres du lieutenant Paul Beaumont, les architectes Bertinotti et Pocobène, les entreprises réalisatrices du projet et les élus. Après les sonneries interprétées par la clique départementale des sapeurs-pompiers, les différents intervenants ont rappelé que le projet mis à l'ordre du jour des préoccupations du précédent conseil municipal en 2004 n'a pu se réaliser qu'en 2011, que des projets de cette envergure sont de gros investissements financiers pour les communes malgré les aides importantes du Conseil Général, mais que la réalisation, si elle a pris du temps pour aboutir, est une réussite. Christian Grange, maire de Valloire, a coupé le ruban symbolique en baptisant par la même occasion la salle polyvalente du nom du précurseur des remontées mécaniques à Valloire, Gabriel Julliard, en présence de la fille de celui-ci : Elisabeth Julliard-Mazeran. C'est avec émotion et fierté qu'elle dévoila la plaque commémorant cet instant. Ce nouveau bâtiment répondra du côté SDIS aux exigences actuelles dues aux missions multiples et diverses du corps des pompiers volontaires de Valloire. Du côté salle Gabriel Julliard, les valloirins et les nombreuses manifestations qui ont lieu tout au long de l'année, pourront se retrouver dans un lieu agréable, accueillant et chaleureux.



# Les indicateurs clés

La Sem Valloire est pilotée par 10 indicateurs clés qui sont régulièrement suivis tout au cours de l'année.

## Le Chiffre d'Affaires : différentiel réalisé / prévisionnel

En tenant compte des rapports prévisionnels COMETE, sur les taux d'occupation des lits de VALLOIRE, il était prévu une baisse de 2.3% par rapport au CA réalisé en 2010. En cause, notamment le calendrier scolaire qui était très défavorable l'hiver dernier, mais surtout la variation du nombre de lits commercialisés (-400 lits chauds).

Nous avons finalement clos la saison avec -3% par rapport au prévisionnel (qui était déjà à -2.3%) et sommes donc à -5.3% du CA réalisé en 2010.

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Chiffre d'affaires	≥0	25/04/11	-3

## Dépenses : différentiel réalisé / prévisionnel

Au 31 mai, nous étions à +3% de dépenses par rapport au prévisionnel. Ces dépenses s'expliquent par l'achat anticipé de fuel à un prix attractif. Hormis cela, nous sommes en accord avec le prévisionnel.

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Dépenses	≤0	31/05/11	+3

## RH

### Note client sur l'accueil

Nous avons l'année dernière 7.8% de personnes satisfaites de notre accueil. Avec un point d'honneur mis sur cet aspect lors de notre réunion de début de saison et une bonne implication du personnel, notre score s'élève cette année à 8.7%.

### Note globale du climat social

Nous visions une note de 6.4 et avons obtenu 6.7. Cette note est issue d'une enquête interne réalisée chaque hiver auprès d'une partie personnel (1/3 chaque année). Grâce à cette enquête, nous savons que nous devons travailler notamment sur l'équité sociale au sein de l'entreprise.

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Note sur l'accueil	≥8/10	07/06/11	8,7
Note globale sur le climat social	6,4	14/04/11	6,7

## Juridique : nombre de nouveaux dossiers de contentieux

(accidents clients, accidents de travail, plaintes...)

Aucun incident à déclarer au 30 avril.

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Nb de dossiers au contentieux	0	25/04/11	0

## Exploitation RM : note client sur le temps d'attente.

Nous visions une note égale ou supérieure 8 et obtenons 7.6. Nous savons que nous péchons au niveau des liaisons inter-massif. Le projet de réaménagement du massif de la Sétaz devrait sans aucun doute regonfler cette note. A suivre les années qui viennent...

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Note sur le temps d'attente	≥8/10	07/06/11	7,6

## Maintenance RM : nombre d'heures de fonctionnement perdues pour panne (mécanique ou électrique)

Nous visions un nombre d'heures inférieur ou égal à 37 et avons malheureusement perdu 45 heures, notamment à cause du câble du télésiège de Grand plateau

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Note d'h de fonctionnement perdues	≤37	07/06/11	45

## Sécurité des pistes : note client sur la densité skieurs

Nous obtenons une note de 7.7 au lieu des 8 visés. L'élargissement des pistes des Lutins, Martagon, Rhodos, le retraceage des pistes de la Sétaz (Sétaz Bleue\*, Choucas\*, bouquetin) devrait nous permettre de rehausser ce score l'hiver prochain.

\*en attente des rapports des études géotechniques. Si ok, les travaux devraient être réalisés dans l'automne.

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Note densité skieurs	≥8/10	07/06/11	7,7

## Neige de culture : dégradation des tarifs du fait du manque d'enneigement de culture

Nous avons baissé les tarifs suite au manque de neige à Plan Palais pour basculer sur Valmeinier. Nous constatons que ce sont les pistes en neige naturelle qui ont le plus souffert et qui ont du être fermées en fin de saison. Cependant la piste des mulots pourtant enneigée en neige de culture à également « lâchée » en fin de saison. Il convient donc pour l'hiver prochain de renforcer l'enneigement sur le haut du CDQ (Crocus, et haut du Blanchon) et d'augmenter la production de neige sur la piste des mulots qui est classée comme prioritaire car elle permet le retour sur le massif de la Sétaz et ceci dans la limite de nos droits de pompage, soit avec les mêmes volumes d'eau que les années précédentes.

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Neige de culture	0	25/04/11	0,5

## Damage : note client sur la préparation des pistes.

L'immense implication de l'ensemble du service des pistes : pisteurs, dameurs, nivoculteurs a permis d'obtenir une note de 8.7 (sur les 8 visés)

Indicateur clé	Objectif	Dernière mesure	Score
Note sur le temps d'attente	≥8/10	07/06/11	8,7

Au-delà de ces 10 indicateurs, nous surveillons notre satisfaction clientèle grâce à l'enquête clients réalisée chaque hiver sur notre domaine skiable.

## LA CARTE D'IDENTITE DE NOTRE CLIENTÈLE

Nombre de personnes interrogées : 3066

Nationalité : 88% Française, 7% belge, 3% Néerlandaise

Clientèle française en provenance de : 23% de Rhône Alpes, 22% Ile de France

## Revenus

Revenu mensuel net du foyer			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Moins de 2000 €	11%	11%	11%
De 2000 à 2999 €	10%	10%	10%
De 3000 à 3999 €	21%	16%	20%
De 4000 à 4999 €	26%	25%	25%
De 5000 à 5999 €	16%	17%	16%
De 6000 à 6999 €	8%	8%	8%
8000 € et plus	8%	9%	8%
Total	100%	100%	

Un quart des clients ont un revenu mensuel net du foyer compris entre 3000 et 3999 €. La répartition entre Valloire et Valmeinier est équivalente.

Avec le calcul exposé précédemment, nous obtenons un revenu mensuel net moyen, tous clients confondus, aux alentours de 3770€.

Pour Valloire, le revenu mensuel net moyen est d'environ 3720€ et il est d'environ 3830€ pour Valmeinier.

## Les vecteurs de connaissance de la station

Les secteurs de connaissance de la station de Valloire ou Valmeinier			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	2%	2%	2%
Après de mon mariage	52%	32%	43%
Via internet	17%	16%	23%
Autres	21%	22%	23%
Via une agence de voyage, un TO	7%	16%	11%
Je suis venu en ski	2%	4%	8%
Via la notoriété de Jean-Capitaine Grange	5%	7%	3%
Via l'Office de Tourisme	3%	2%	3%
En passant par le col de Colibier	1%	1%	2%
Via la presse, les médias	2%	2%	2%
Via la Tour de France	2%	1%	1%
Via les réseaux	<1%	<1%	<1%
Total	100%	100%	

## Les motifs de fréquentation

Raisons du choix de la station de Valloire ou de Valmeinier			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	<1%	<1%	<1%
Caractère station village	82%	32%	48%
Accès direct aux pistes	37%	52%	44%
Je connais la station	39%	28%	34%
L'ambiance dans la station	15%	28%	33%
Les pentes du domaine	28%	36%	28%
La beauté des paysages	34%	28%	27%
Je suis fidèle à la station	36%	32%	27%
Le prix commercial du séjour	18%	32%	25%
La variété des pistes	24%	28%	22%
La facilité d'accès	18%	24%	24%
Le ski	12%	22%	20%
L'accueil dans la station	22%	32%	17%
On m'a conseillé	13%	13%	13%
La qualité de l'accueil des familles	18%	16%	13%
Je possède une résidence secondaire	12%	8%	12%
La qualité de l'enseignement	11%	8%	10%
Une très bonne réputation de la station	2%	1%	8%
La qualité de l'hébergement	12%	1%	8%
Les animations proposées	8%	5%	7%
Hébergé chez des amis	7%	5%	8%
La proximité	8%	5%	8%
Le dénivelé	6%	4%	5%
Total	100%	100%	

Les clients choisissent Valloire principalement pour :

1. La station village
2. L'ambiance dans la station
3. La connaissance qu'ils ont de la station
4. L'accès direct aux pistes

## Type de séjour

Type d'hébergement des clients en séjour			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	2%	1%	1%
En location (appartement ou chalet)	42%	22%	28%
En résidence secondaire personnelle	16%	5%	11%
Hébergé chez des amis, des parents	2%	4%	7%
En centre de vacances	1%	8%	6%
A l'hôtel	5%	4%	5%
Total	100%	100%	

## Les pratiques de glisse

Recours à des cours de ski			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	2%	1%	2%
Oui à l'RSB	32%	82%	53%
Ouidans une autre école	8%	1%	4%
Non	48%	14%	41%
Total	100%	100%	

Niveau de pratique du sport de glisse des membres du groupe			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	3%	2%	2%
Débutant	38%	18%	35%
Moyen	46%	52%	50%
Bon	8%	8%	8%
Très bon	3%	2%	3%
Total	100%	100%	

La majorité des répondants britanniques ont un niveau moyen (44%), un peu plus d'un tiers des répondants Néerlandais également. On retrouve les meilleurs skieurs ou snowboarders parmi les Belges et les Français.

57% des groupes et 50% des clients interrogés ont eu recours à des cours de ski.

Il y a en moyenne un non

Plus de la moitié des clients ayant accédé au domaine par Valloire ont connu la station grâce au bouche à oreille.

62% des répondants ayant accédé au domaine par Valloire ont choisi la station car il s'agit d'une station village. Les clients recherchent donc avant tout l'authenticité. Globalement, les clients prennent en compte de nombreux critères afin de choisir leur station. En effet, les clients de Valloire ont cité en moyenne 4,8 critères chacun.

Activités pratiquées les jours de non ski			
	Valloire	Valmeinier	Total
Bois	42%	49%	46%
Thématiques, randonnées	22%	22%	22%
Shopping	42%	23%	33%
Restaurants	28%	27%	28%
Marchés	32%	15%	24%
Lecture	23%	27%	23%
Luge	17%	22%	22%
Rapaces	15%	17%	16%
Autres activités	10%	10%	10%
Voies culturelles	9%	9%	9%
Paléontologie	10%	3%	7%
Centre de remise en forme	9%	3%	4%
Ski de fond	3%	1%	2%
Total	100%	100%	

skieur par groupe. Le taux moyen de non skieurs s'établit à 14% pour les groupes interrogés.

Les groupes qui comptent 2 non skieurs et plus par groupe sont plus nombreux à Valloire. L'analyse des activités pratiquées par les clients les jours où ils n'ont pas skié est riche d'enseignements :

1. une majorité des clients a privilégié le repos
2. environ la moitié des clients de Valloire a pratiqué la randonnée et la promenade. Ces clients ont en moyenne entre 46 et 47 ans. 60% d'entre eux ont acheté un forfait séjour.

3. les clients de Valloire font davantage du shopping et fréquentent plus les marchés que ceux de Valmeinier.

4. globalement, les répondants ont été très actifs les jours où ils n'ont pas skié.

Au total et en moyenne, chaque répondant a cité 2,5 activités avec une moyenne d'environ 3 activités citées à Valloire.

## Type de forfait acheté

Type de forfait acheté			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	<1%	1%	1%
Un forfait séjour (skieurs pour tous/chalet)	31%	82%	67%
Un forfait saison	26%	8%	17%
Un forfait journée ou demi-journée	19%	16%	15%
Total	100%	100%	

Les types de forfaits achetés varient selon le domaine. En effet, les clients sont

beaucoup plus nombreux à acheter un forfait séjour à Valmeinier (80%) qu'à Valloire (54%). Par contre, les répondants sont plus nombreux à acheter un forfait saison ou journée/demi-journée à Valloire.

## Achat du forfait

Lieu d'achat du forfait			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	<1%	<1%	<1%
Aux caisses	49%	49%	49%
Sur site internet	10%	28%	35%
Autre (occupé à l'école de ski, tour de la montagne...)	11%	22%	16%
Total	100%	100%	

Un client sur deux a acheté son forfait aux caisses. 40% des clients interrogés qui accèdent au domaine Galibier Thabor par Valloire ont acheté leur forfait en ligne. Ce ratio est à modérer : en effet, le questionnaire est à remplir sur le site www.galibier-thabor.com. L'ensemble des personnes ayant répondu ont donc forcément accès à internet.

## Fidélité de la clientèle

Méthode de fidélité à la station sur la base de la clientèle totale de la saison 2011			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	<1%	<1%	<1%
Je viens pour la première fois	25%	38%	30%
Je suis venu une ou plusieurs fois	34%	36%	35%
Je viens tous les ans	41%	18%	29%
Total	100%	100%	

Méthode de fréquentation du domaine Galibier Thabor l'hiver prochain			
Non réponse	Valloire	Valmeinier	Total
Non réponse	4%	9%	4%
Oui	80%	73%	79%
Non	10%	28%	17%
Total	100%	100%	

Le renouvellement de la clientèle est assuré.

Sur la base de la clientèle en séjour en hébergement payant (après avoir exclu les propriétaires de résidence secondaire, qui constituent une clientèle captive, ainsi que les hébergés gratuitement) un tiers viennent sur le domaine pour la première fois.

79% des répondants affirment avoir l'intention de revenir skier sur le domaine Galibier Thabor l'hiver prochain, et 86% des clients accédant au domaine skiable par Valloire. Il convient de relativiser ces chiffres car il ne s'agit que d'intentions. Toutefois, si on les rapproche du taux de prescription du domaine Galibier Thabor (qui est important), ils sont très encourageants. Cela signifie que les clients (satisfaits de leur séjour) propageront une rumeur positive sur le domaine et les stations grâce au domaine skiable. Souvenons nous que le bouche à oreille est le premier vecteur de notoriété des stations.

Les clients qui viennent tous les ans sont 97% à indiquer qu'ils pensent revenir la saison prochaine, ce qui paraît logique puisqu'il s'agit d'une clientèle fidèle. Parmi eux, à Valloire, on compte beaucoup de propriétaires de résidences secondaires. Deux tiers des clients qui viennent pour la première fois ont l'intention de revenir sur le domaine skiable Galibier Thabor, la saison prochaine. Ce score constitue un indicateur complémentaire de satisfaction à la notion d'appréciation globale du séjour (demandée en fin de questionnaire).

Le taux de prescription du domaine est très élevé (89%).

Alors certes nos clients fidèles veulent du changement, de la modernisation de nos installations, plus de débit à certaines périodes de la saison, et on les comprend (qui ne rêverait pas de voir des nouveautés et de gros investissements chaque année sur le domaine skiable!), mais de l'avis général de nos clients excursionnistes et nouveaux clients, ils sont à 97% très satisfaits et satisfaits du domaine skiable existant. Le projet de rénovation du massif de la Setaz permettra de satisfaire les 3% manquants et les 10% de l'ensemble de nos usagés y compris les clients fidèles.

Il y a en moyenne un non

# Recréons du ski de moyenne altitude !



Cet été, le chantier principal à Valloire consiste en une modification globale du retour station depuis le Croy du Quart. On oublie la succession du Martagon et des Lutins, le passage dans Point Rogereuil, les contre-pentes sur la piste et les lacets au dessus du hameau des Granges ! L'hiver prochain, un tout nouveau tracé s'ouvrira à nos spatules !

ADMR

## Assemblée générale à Valloire

La fédération des ADMR de Savoie (Aide à Domicile en Milieu Rural) a tenu son assemblée générale à Valloire, dans la salle de cinéma mise à disposition par le Centre Culturel, réunissant ainsi des représentants des 38 associations locales du département. Jacques Prat, qui a ouvert la réunion, et Monique Deparis, qui l'a poursuivie, ont rappelé les missions et les champs d'action des ADMR locales : être à l'écoute des personnes en difficulté, être proches d'elles et répondre à leurs besoins... Ainsi les personnes âgées ou handicapées peuvent recevoir une assistance de qualité, des soins infirmiers, un portage de repas à domicile ou profiter de la téléassistance... Mais les ADMR agissent aussi auprès des enfants

et des familles en difficulté tout en gérant certains EHPAD (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes). ADMR, un grand sigle pour un grand programme grâce aux salariés de l'association et aux bénévoles qui donnent de leur temps et se dévouent pour le bien de tous. Ainsi 85% des personnes âgées du département peuvent se maintenir à leur domicile et cela représente tout de même 5000 bénéficiaires. De plus il est à souligner que les personnes âgées aident, par le besoin généré, les jeunes, désireux de s'installer dans leur village, de trouver, après une formation, un emploi.

Après le rapport moral le directeur adjoint aux finances présenta

un rapport financier détaillé. Vint l'instant des votes. Puis les participants se sont installés au « Beauvoir ». Le week-end de découverte pouvait alors commencer. Visite guidée de l'église baroque avec Jacky Martin, soirée cabaret animée par quelques-uns des participants. Chanteurs, conteurs, jongleurs et même cracheur de feu ont ainsi prouvé que l'engagement quotidien des ADMR n'est pas un vain mot mais que salariés et bénévoles sont capables de se dépasser pour apporter aide et réconfort autour d'eux. Au programme, la visite du fort du Télégraphe, la promenade sur le Croy du Quart après un passage en télécabine et un pique-nique. Un week-end de travail et de détente très réussi.

avec l'aide de notre maître d'œuvre Jean François Rambaud pour que ce dernier propose un tracé conciliant au mieux la pratique d'un ski agréable et la mise en valeur d'un site emblématique du village. Nous remercions à cette fin les propriétaires pour leur avis sur le tracé et leurs accords de passage. Les travaux sont effectués par l'entreprise VINCI basée à Saint-Michel-de-Maurienne et à l'heure actuelle, ceux-ci avancent très bien malgré les conditions météo difficiles du mois de juillet. Au regard de l'ampleur du chantier, les environs immédiats sont interdits au public même le week-end pour d'évidentes raisons de sécurité.

En parallèle, les travaux d'été de la SEM consistent en une extension du réseau d'enneigement de culture au sommet du Croy du Quart. La piste du Blanchon sera complétée sur sa partie haute ainsi que la piste du Crocus. Le massif sera ainsi équipé jusqu'à son point culminant.

Nous vous donnons rendez vous cet hiver afin de découvrir ces nouveaux aménagements !



AEP

## L'été sera beau ? L'été sera chaud ?

Comme chaque année le printemps a été trop court car très chargé pour l'AEP.

En plus des activités habituelles comme : le scrabble, la gym, l'anglais, la chorale, la musique, le théâtre, les ouvertures de la bibliothèque, de la salle multimédia et du cinéma quelques moments forts sont venus se rajouter :

- les spectacles de l'école de théâtre, à St-Michel le jeudi 23 juin, à Valloire le mercredi 15 juin, pour deux pièces inédites : Blagues à 2 balles et La forêt de Brocéliande mise en scène de Nathalie Bar.
- le spectacle de l'école de musique le mercredi 22 juin.
- le spectacle de l'école primaire le jeudi 30 juin.
- l'accueil de l'assemblée générale de l'ADMR le samedi 18 juin.
- le début de la formation en informatique des aînés.

Le printemps c'est aussi le temps de préparation de l'été avec cette année : une proposition de 80 stages pour les 2 mois. Avec également une aide aux familles donnée aux enfants de Valloire par la Mairie sous forme de bons.

Des expositions, concours de photos avec VNEA, les Valloirins s'exposent le Tour de France en timbres, la bibliothèque et la salle multimédia ouvertes 7 jours/7 depuis le 26/06, le cinéma avec si possible 3 séances par jour ouvert dès le 26/06 et jusqu'au 04/09. Le scrabble tous les mardis, la généalogie tous les mercredis. L'accueil des assemblées ou des réunions de nos amis ou de nos partenaires. La création du document d'information sur l'animation locale et sur le programme du cinéma.

Les séances d'accueil tous les samedis en partenariat avec l'O.T.

Le vide grenier le 7 août, la Fête Patronale les 14 et 15 août.

La réception des bénévoles le 16 août pour un moment de convivialité et de remerciements et des conférences.

### Une nouveauté

#### « VALLOIRE ART ET MATIERE »

Mis en place conjointement entre l'AEP et la Mairie les 9 et 10 juillet.

Un événement culturel d'importance autour des techniques artistiques (peinture, aquarelle, vitraux, poterie, sculpture, contes, photos, caricatures, meubles en carton, bijoux, mobiles...)

Une quinzaine d'artistes extérieurs à Valloire, les artistes du groupe *Les Valloirins s'exposent* et les artistes de proximité, ont été disséminés dans les lieux de promenade de Valloire à la disposition du public pour des rencontres, des démonstrations.

Valloire a eu ce jour-là un petit côté Montmartre avec sa place du Tertre, avec en plus 3 expositions : l'une au Centre Culturel : *les Valloirins s'exposent*.

L'autre en Mairie : Guy Ameye peintre de Valloire

La dernière à la salle Gabriel JULLIARD : photos de Thierry Dacko, Pascal Delannoy, Sacha Grand, Marie-Claire Savoye, Bruno Wadoux.

À cela il faut ajouter toutes les réunions institutionnelles, la suite du dossier « Passage au numérique », les comptes de fin d'exercice (30 septembre de chaque année)

C'est pour ça et pour tout le reste que

« L'ETE SERA BEAU, L'ETE SERA CHAUD »

Jean-Loup Binias

### EVELYNE PAGES, UNE AMIE DE FESTIVALLOIRE et de VALLOIRE

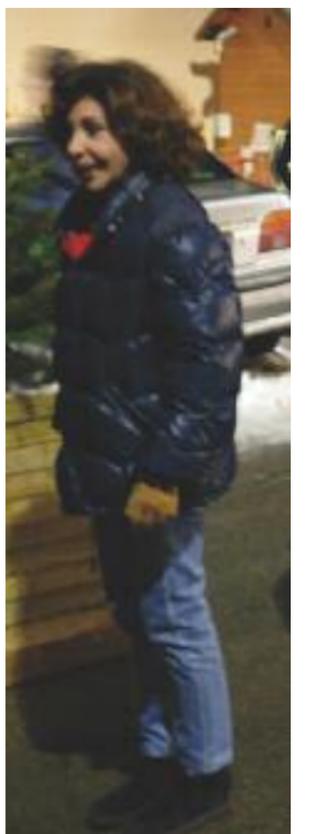
Elle nous a quittés le 13 juin

C'était une grande dame de la radio et de la télévision dont la voix fut l'une des plus célèbres. D'où le surnom de « La Voix d'Or de RTL ».

Présentatrice de nombreuses émissions cultes comme « Stop ou encore » ou « Aujourd'hui madame » elle était conseillère municipale dans le 16ème arrondissement de Paris

Elle avait découvert notre station grâce au festival de cinéma. Elle en a même présenté le palmarès à deux reprises avec Philippe LEFAIT. Au cours du slalom des VIP une mauvaise chute lui avait occasionné une fracture. Malgré cet accident elle ne nous en avait pas voulu puisqu'elle était revenue plusieurs fois dans le village où elle s'était fait de solides amitiés avec certains habitants. Malgré sa maladie elle avait fait encore un séjour à Valloire en mars 2011 et fait du ski avec ses amis. A chaque occasion, et avec discrétion, elle fréquentait le cinéma.

Qu'elle sache qu'elle fait partie de tous ceux et celles que Valloire aime  
« Salut l'artiste »



# Comptes rendus de conseils municipaux

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 AVRIL 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 12 avril 2011 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

**Présents :** MM. Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, MME Alberte RETORNAZ

**Représenté :** M. Pierre CORNU (donne procuration à Gérard VUILLERMET)

**Secrétaire de séance :** Mme Alberte RETORNAZ

### DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

#### 1 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU RESTAURANT DE THIMEL APPROBATION DU CHOIX DU DÉLÉGATAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le choix de Monsieur et Madame THORAL comme délégués de service public pour la gestion du Restaurant d'altitude de Thimel et mandate Monsieur le Président de la Commission de délégation de service public pour finaliser les annexes de la future Convention de délégation de service public à conclure avec Monsieur et Madame THORAL.

#### 2 - CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE JUMELAGE AVEC LA VILLE DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI AU QUÉBEC

Suite à la constitution d'une commission de jumelage avec la ville de Saint-Jean-Port-Joli au Québec, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer les membres de la commission :

Madame Alberte RETORNAZ,  
Monsieur Bernard GRANGE,  
Monsieur Jean-Pierre ROUGEUX,  
Monsieur Olivier LIÉVOUX,  
Monsieur Pascal DELANNOY,  
Monsieur Jacques MARTIN.

#### 3 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Hors de la présence de Monsieur Christian GRANGE, Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2010 du Budget de la Commune qui fait apparaître : un excédent de fonctionnement de 1 057 089.45 € un excédent d'investissement de 962 787.72 €.

#### 4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

#### 5 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010 BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
- décide de ne pas affecter le résultat de fonctionnement 2010 à la couverture du déficit d'investissement, au compte 1068  
- constate le report de l'excédent de fonctionnement de 1 060 149.97 € au compte 002,  
- constate le report du déficit d'investissement de 1 606 204.16 € au compte 001.

#### 6 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET DU PARC DE STATIONNEMENT

Hors de la présence de Monsieur Christian GRANGE, Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le compte administratif 2010 du budget Parc de Stationnement, qui fait apparaître :  
un excédent d'exploitation de 84 659.70 €,  
un excédent d'investissement de 88 493.78 €.

#### 7 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET DU PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

#### 8 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010 BUDGET DU PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2010 comme suit :  
87 463.55 € au compte 1068 à la couverture du déficit d'investissement, et constate le report du déficit d'investissement de 88 095.12 € au compte 001.

#### 9 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET MICROCENTRALES

Hors de la présence de Monsieur Christian GRANGE, Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2010 du budget Microcentrales qui fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 28 364.08 €  
- un déficit d'investissement de 18 500 €.

#### 10 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

#### 11 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010 BUDGET MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2010 comme suit :  
25 209.38 € au compte 1068 à la couverture du déficit d'investissement, et constate le report du déficit d'investissement de 43 078.44 € au compte 001.

#### 12 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Hors de la présence de Monsieur Christian GRANGE, Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2010 du budget de l'Eau et de l'Assainissement qui fait apparaître un excédent d'exploitation de 111 889.19 € et un déficit d'investissement de 115 808.02 €.

#### 13 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

#### 14 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, constate le report de l'excédent d'exploitation de 111 889.18 € au compte 002 et constate le report de l'excédent d'investissement de 1 246 440.74 € au compte 001.

#### 15 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2011

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 voix contre (Denis VINCENT), fixe comme suit les taux d'imposition pour l'année 2011 :

- 19.39 % pour la taxe d'habitation  
- 21.58 % pour le foncier bâti  
- 143.24 % pour le foncier non bâti  
- 31.05 % pour la cotisation foncière des entreprises.  
Le produit attendu s'élèverait pour l'exercice 2011 à 4 449 911 €.

#### 16 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget supplémentaire de la Commune qui s'équilibre :  
en section de fonctionnement en recettes et dépenses à 312 277€  
en section d'investissement en recettes et dépenses à 19 933€.

#### 17 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Budget supplémentaire du Parc de stationnement qui s'équilibre :

en section de fonctionnement en recettes et dépenses à 0 €  
en section d'investissement en recettes et dépenses à 0 €.

#### 18 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget supplémentaire Microcentrales qui s'équilibre :  
en section de fonctionnement en recettes et dépenses à 0 €  
en section d'investissement en recettes et dépenses à 0 €.

#### 19 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget supplémentaire de l'Eau et de l'assainissement qui s'équilibre :  
en section de fonctionnement en recettes et dépenses à 0 €  
en section d'investissement en recettes et dépenses à 0 €.

#### 20 - TARIFS DU PARC DE STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme proposé ci-dessus le tarif des places de stationnement du Parc de l'Église à compter du 1er mai 2011, limite le nombre de «places abonnés avec anneau» à 40, celui de «places abonnés sans anneau à l'année» à 40, et celui de «places abonnés sans anneau en saison d'hiver» à 10.

et présente la proposition de révision des tarifs retenue par la Commission des Finances :

TARIFS	EN VIGUEUR	PROPOSITIONS
A l'heure	1€	2€
2 premières heures	Gratuites	Gratuites
Maximum de perception par tranche de 24h00	8€	16€
Abonnement Saison Été	125€	-
Abonnement Saison Hiver	330€	-
Abonnement Hiver après vacances de février	200 €	-
Abonnement Année avec anneau	450 €	500 €
Abonnement Année sans anneau	-	350 €
Abonnement Saison hiver sans anneau	-	250 €

#### 21 - TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit un tarif de location des salles communales à compter du 1er mai 2011 comme suit :

SALLE DU GALIBIER	
Salle sans cuisine	- 75 € la demi-journée - 140 € la journée - 20 € de l'heure
Salle avec cuisine	- 220 € pour 1 journée - 100 € pour la soirée - 350 € pour 2 journées

Caution (Salle et matériel) : 500 €  
Retenue pour non nettoyage : 90 €

#### SALLE POLYVALENTE

Salle sans cuisine	- 400 € la journée - 50 € de l'heure
Salle avec cuisine	- 800 € pour 1 journée - 800 € pour la soirée - 2 000 € pour 1 semaine

Caution (Salle et matériel) : 2 000 €  
Retenue pour non nettoyage : 200 €

#### SALLE LES CERCES MAIRIE

30€/ heure (nettoyage inclus)  
Caution (Salle et matériel) : 200 €

#### SALLE DE LA SÉTAZ MAIRIE

30 €/ heure (nettoyage inclus)  
Caution (Salle et matériel) : 200 €  
et précise que :

Toute heure de location commencée est due,  
Toutes les Associations Valloiriches à caractère sportif, culturel, parascolaire ou social bénéficieront du prêt gratuit des salles pour leurs actions sans but lucratif (Assemblées générales, Enseignement...). Les demandes de location commerciales seront prioritaires par rapport aux demandes des Associations. La retenue pour non-nettoyage pourra être facturée aux Associations ayant utilisé la salle à titre gratuit, et ne l'ayant pas rendu dans le même état de propreté que lors du prêt,  
La salle du Galibier et la salle polyvalente doivent être libérées au plus tard le lendemain à 11 heures.

#### 22 - REHABILITATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'HOTEL DES CARRETTES CONVENTION D'AMÉNAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ ROLLUPP RESORTS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la Société Rollupp Resorts, représentée par Monsieur Christophe Parot, afin d'effectuer des travaux de réhabilitation et de réaménagement sur l'Hôtel des Carrettes.

# Comptes rendus de conseils municipaux

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 AVRIL 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 26 avril 2011 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

**Présents :** MM. Christian GRANGE, Jacques PRAT, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, MME Alberte RETORNAZ

**Représentés :** M. Adrien SAVOYE (donne procuration à Jacques MARTIN)  
M. Denis CHANCEL (donne procuration à Pierre CORNU)

**Secrétaire de séance :** Mme Alberte RETORNAZ

### DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

#### 1 - APPROBATION DE LA MODIFICATION N°15 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal par 13 voix pour une abstention (Pierre CORNU):

approuve la modification N° 15 du Plan d'Occupation des Sols, précise que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département et d'une publication dans le recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 2121-10 du Code général des collectivités territoriales ;

précise que le POS approuvé et modifié est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la Sous-préfecture.

#### 2 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2011

Monsieur Jacques PRAT rappelle au Conseil Municipal que par délibération N° 11-04-036 en date du 12 avril 2011, par 13 voix pour et 1 voix contre (Denis VINCENT), les membres du Conseil municipal ont décidé compte-tenu du besoin de financement du budget, d'augmenter les taux des taxes directes locales pour 2011, par application d'un coefficient de variation proportionnelle de 1.01.

Le produit attendu s'élevant pour l'exercice 2011 à 4 449 911 €.

Ils ont ainsi fixé comme suit les taux d'imposition pour l'année 2011 :

- 19.39 % pour la taxe d'habitation
- 21.58 % pour le foncier bâti
- 143.24 % pour le foncier non bâti
- 31.05 % pour la cotisation foncière des entreprises

Il explique et propose, qu'en raison d'une erreur matérielle concernant la règle de lien d'augmentation des taux, de modifier cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de modifier cette erreur matérielle, comme suit :

Le produit attendu s'élèverait pour l'exercice 2011 à 4 449 375 €.

Les taux des taxes directes locales pour 2011 sont augmentés par application d'un coefficient de variation proportionnelle de 1.009832.

Les taux d'imposition pour l'année 2011 sont fixés comme suit :

- 19.39 % pour la taxe d'habitation
- 21.58 % pour le foncier bâti
- 143.22 % pour le foncier non bâti
- 31.04 % pour la cotisation foncière des entreprises

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 JUIN 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 21 juin 2011 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

**Présents :** MM. Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Bernard GRANGE, Jean NORAZ, Denis VINCENT, MME Alberte RETORNAZ

**Représentés :** M. Philippe GRANGE (donne procuration à Jacques MARTIN)  
M. Gérard VUILLERMET (donne procuration à Pierre CORNU)

**Absent :** M. Michel VIALLET

**Secrétaire de séance :** Mme Alberte RETORNAZ

### DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

#### 1 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RESTAURANT DE THIMEL - APPROBATION DE LA CONVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention de délégation de service public à conclure avec Monsieur et Madame THORAL, moyennant une redevance fixée à 130 000 € et approuve la politique tarifaire élaborée par le délégataire pour tous les produits et prestations qu'il proposera pour l'exploitation du bar-restaurant.

#### 2 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - DU BUDGET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2010 du budget des Équipements Touristiques, qui fait apparaître :  
un déficit de fonctionnement de 0.07 €  
un excédent d'investissement de 109 805.74 €  
soit un excédent global de clôture de 109 805.67 €.

#### 3 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et constate la concordance complète des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur municipal.

#### 4 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010 BUDGET DE LA COMMUNE

Suite à une observation de Madame la trésorière, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2010 du budget de la Commune comme suit :

1 060 149.97 € à la couverture du déficit d'investissement, au compte 1068,  
1 606 204.16 € en report du déficit d'investissement au compte 001.

#### 5 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette décision modificative comme suit :

DÉSIGNATION	MONTANTS
c/D 023 Virement à section investissement	- 1 060 149 €
c/D 6238 Frais divers de publicité	+ 17 940 €
TOTAL Dépenses fonctionnement	- 1 042 209 €
c/R 002 Excédent antérieur reporté	- 1 060 149 €
c/R 70311 Concessions cimetièrre	+ 3 940 €
c/R 7718 Autres produits exceptionnels de gestion	+14 000 €
<b>TOTAL Recettes fonctionnement</b>	<b>- 1 042 209 €</b>

c/ D 2128 Op 180 Agencements et aménagements	+ 19 586 €
c/ D 2128 Op 190 Agencements et aménagements	+ 2 000 €
c/ D 2151 Op 180 Réseaux de voirie	+ 2 125€
c/ D 21571 Op 172 Matériel roulant	- 45 241 €
c/ D 2158 Op 148 Autres matériels et outillages	+ 21 530 €
<b>TOTAL Dépenses investissement</b>	<b>0 €</b>

c/R 021 Virement de la section de fonctionnement	- 1 060 150 €
c/R 1068 Excédents de fonctionnement	+ 1060 150 €
<b>TOTAL Recettes investissement</b>	<b>0 €</b>

#### 6 - AMÉNAGEMENT DU CHEMIN PIETONNIER DE LA RIVINE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, l'unanimité, approuve le projet d'aménagement du chemin piétonnier de la Rivine présenté par Monsieur le Maire et sollicite auprès de l'Agence Touristique et du Conseil Général de la Savoie l'aide financière la plus élevée possible.

#### 7 - GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, et 1 abstention (Pierre CORNU), approuve le projet de coupe présenté, charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet, sollicite l'aide du Conseil général pour la réalisation des travaux, demande au Conseil général l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention, atteste que la Commune relève du régime de TVA suivant : Régime Simplifié RSA, atteste que la forêt est certifiée PEFC sous le n° 10-21-3/0455.

#### 8 - RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE LA RIVINE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réfection des réseaux humides présenté par Monsieur le Maire et sollicite auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Général de la Savoie l'aide financière la plus élevée possible.

#### 9 - TARIF D'INDEMNISATION POUR OCCUPATION OU PASSAGE SUR TERRAINS PRIVÉS ANNEE 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe l'indemnité à verser aux propriétaires des terrains concernés par la piste de descente VTT sur le Crey du Quart, le parcours de santé, le golf des Verneys, le parcours de moto-cross, le terrain de football des Routes et la « piste piétons » reliant Valloire aux Verneys à 0,05 € par m² pour l'année 2011.

#### 10 - TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit un tarif de location des salles communales à compter du 1er juillet 2011 comme suit :

##### SALLE DU GALIBIER

Location salle sans cuisine - 75 € la demi-journée  
- 140 € la journée  
- 20 € de l'heure

Location salle avec cuisine - 220 € pour 1 journée  
- 100 € pour la soirée  
- 350 € pour 2 journées

Caution (Salle et matériel) : 500 €

Non nettoyage : 90 €

##### SALLE POLYVALENTE Gabriel JULLIARD

Location salle sans cuisine : 650 € la journée  
Location salle avec cuisine - 1 050 € pour 1 journée  
- 1 050 € pour la soirée  
- 2 250 € pour 1 semaine

Caution (Salle et matériel) : 2 000 €

Ménage inclus.

##### SALLE LES CERCS MAIRIE

Location salle (ménage inclus) : 30€/ heure  
Caution (Salle et matériel) : 200 €

##### SALLE DE LA SÉTAZ MAIRIE

Location salle (ménage inclus) : 30 €/ heure  
Caution (Salle et matériel) : 200 €

et précise :

- que toute heure de location commencée est due,
- que toutes les Associations Valloiriches à caractère sportif, culturel, parascolaire ou social bénéficieront du prêt gratuit des salles pour leurs actions sans but lucratif (Assemblées générales, enseignement...). Les demandes de location commerciales seront prioritaires par rapport aux demandes des Associations. Une retenue pour non-nettoyage pourra être facturée aux Associations ayant utilisé la salle à titre gratuit, et ne l'ayant pas rendu dans le même état de propreté que lors du prêt,
- que la salle du Galibier et la salle Gabriel JULLIARD doivent être libérées au plus tard le lendemain à 11 heures,
- que la délibération N°11-04-042 en date du 12 avril 2011 est rapportée.

#### 11 - FIXATION D'UNE CAUTION POUR LE PRÊT DES COFFRETS ÉLECTRIQUES - ANIMATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe une caution de 2 500 € pour le prêt des coffrets électriques qui permettent d'assurer aisément les branchements en toute sécurité lors des animations et quel que soit le lieu de celles-ci et précise que cette caution sera due par tout type de personnes empruntant ces coffrets (personnes privées, Associations, SEM Valloire, Office de Tourisme...)

#### 12 - RÉHABILITATION DE LA BASE DE LOISIRS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réhabilitation de la base de loisirs pour un montant de 12 728 681 € HT et sollicite auprès du Conseil Général de la Savoie, dans le cadre du Contrat Stations de moyenne montagne, l'aide financière la plus élevée possible sur ce projet de réhabilitation de la base de loisirs.

#### 13 - DÉCLARATION PRÉALABLE ET PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS DANS LE BATIMENT DE LA POSTE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, et conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer la déclaration préalable et le permis de construire correspondants, et à signer les documents nécessaires à l'aménagement de logements dans le bâtiment de la poste.

#### 14 - ACQUISITION DE TERRAINS POUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA PISTE DES LUTINS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, Monsieur Denis VINCENT ayant quitté la salle, ne prenant part ni au débat, ni au vote, décide d'acquiescer à Monsieur Claude VINCENT, la parcelle cadastrée section C N° 435 de 785 m<sup>2</sup>, soit un prix total d'achat de 1 570€, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune, et précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

#### 15 - CESSION DE TERRAINS ANCIEN CHEMIN COMMUNAL A L'ARCHAZ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, Monsieur Jean NORAZ ayant quitté la salle, ne prenant part ni au débat, ni au vote, décide de céder à Madame Françoise NORAZ, les parcelles cadastrées section C N° 3709 de 21 m<sup>2</sup> et section C N° 3710 de 30 m<sup>2</sup>, soit un prix total de vente de 3 570 € et décide de céder à Monsieur Bernard MAGNIN, les parcelles cadastrées section C N° 3707 de 24m<sup>2</sup> et section C N° 3708 de 29 m<sup>2</sup>, soit un prix total de vente de 3 710€ et précise que les frais notariés seront à la charge pour moitié de chacun des acquéreurs.

#### 16 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
1. SUPPRIME un poste de technicien principal de 2° classe,  
2. CREE un poste d'agent de maîtrise,

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 JUILLET 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 19 juillet 2011 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

**Présents :** MM. Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, MME Alberte RETORNAZ

**Représenté :** M. Philippe GRANGE (donne procuration à Jacques MARTIN)  
**Secrétaire de séance :** Mme Alberte RETORNAZ

### DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

#### 1 - CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC JEAN-BAPTISTE GRANGE – SAISON 2011/2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur Christian GRANGE ne prenant part ni à la discussion, ni au vote approuve le projet de contrat de partenariat à conclure avec Jean-Baptiste GRANGE pour la saison d'hiver 2011/2012.

#### 2 - TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs de location des salles communales comme ci-dessous :

##### SALLE DU GALIBIER

Salle sans cuisine - 75 € la demi-journée  
- 140 € la journée  
- 20 € de l'heure

Salle avec cuisine

- 220 € pour 1 journée  
- 100 € pour la soirée  
- 350 € pour 2 journées

Caution (Salle et matériel) : 500 €  
Retenue pour non nettoyage : 90 €

##### SALLE POLYVALENTE Gabriel JULLIARD

Salle sans cuisine : 650 € la journée  
Salle avec cuisine

- 1 050 € pour 1 journée  
- 1 050 € pour la soirée  
- 2 250 € pour 1 semaine

Caution (Salle et matériel) : 2 000 €  
Ménage inclus.

##### SALLE LES CERCES MAIRIE

30 €/ heure (nettoyage inclus)  
Caution (Salle et matériel) : 200 €

##### SALLE DE LA SÉTAZ MAIRIE

30 €/ heure (nettoyage inclus)  
Caution (Salle et matériel) : 200 €

##### SALLE DES MARIAGES

75 € la demi-journée  
Caution (Salle et matériel) : 200 €  
Retenue pour non nettoyage : 90 €

et précise que :

toute heure de location commencée est due, toutes les Associations Valloiriches à caractère sportif, culturel, parascolaire ou social bénéficieront du prêt gratuit des salles pour leurs actions sans but lucratif (Assemblées générales, Enseignement...). Les demandes de location commerciales seront prioritaires par rapport aux demandes des Associations. La retenue pour non-nettoyage pourra être facturée aux Associations ayant utilisé la salle à titre gratuit, et ne l'ayant pas rendu dans le même état de propreté que lors du prêt, la salle du Galibier et la salle Gabriel Julliard doivent être libérées au plus tard le lendemain à 11 heures.

#### 3 - TARIFS DE LOCATION DES CHAPITEAUX BANCS ET TABLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de location des chapiteaux, des tables et bancs appartenant à la Commune comme ci-dessous :

Location du chapiteau 15 X 30 (nu, monté et chauffé) : 450€ / jour  
Location du chapiteau 8 X 12 (nu, monté) : 300€ / jour  
Location du chapiteau 8 X 8 (nu, monté) : 250€ / jour  
Location du chapiteau 4 X 4 (nu, monté) : 200 € / jour  
Location du chapiteau 3 X 3 (nu, monté) : 150 € / jour  
Matériel (bancs et tables pour 250 pers. maxi et 20 pers. mini) : 1€/pers./jour  
Caution : 450 €.

#### 4 - BUDGET PARC DE STATIONNEMENT - AMORTISSEMENTS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter la durée d'amortissement de 30 ans pour la construction du parking, compte 2138 sur lequel figure la somme de 2 136 774.36 € comme ci-dessous :

Sommes amorties	Durée d'amortissement 30 ans
71 225.82 €	Sur 29 ans
71 225.58 €	Sur la trentième année

#### 5 - FORT DU TÉLÉGRAPHE – BAIL DU PYLÔNE FRANCE TELECOM

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de bail avec France Télécom afin de régulariser l'occupation du domaine public communal par leurs installations de télécommunications au Fort du Télégraphe, dont les principales caractéristiques sont les suivantes : début du bail avec effet rétroactif au 01/01/2011 jusqu'au 31/12/2040, loyer annuel de 5 000 € HT, révisable au 1er janvier de chaque année en fonction de l'indice national trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE, versement d'une indemnité de 25 000 € HT, régularisant l'occupation sans titre depuis le 01/01/2006.

#### 6 - CONSTRUCTION DE DEUX CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Adrien SAVOYE), approuve le projet des constructions de centrales photovoltaïques tel que présenté par Monsieur le Maire, autorise Monsieur le Maire à signer avec SUNALP les concessions domaniales correspondantes valant autorisation d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels et approuve le mode de calcul du montant des redevances annuelles perçues au titre de l'occupation du domaine public communal.

### AFFAIRES DIVERSES

#### 7 – ACHAT DE LOCAUX À USAGE DE BUREAUX POUR LA SEM VALLOIRE

La délibération portant sur le projet d'acquisition de locaux à usage de bureaux destinés à la SEM Valloire, locaux qui se seraient situés dans le bâtiment en cours de construction rue de la Sétaz à la place de l'ancien « Chalet les Pins », est annulée.

Monsieur le Maire explique que le Promoteur, la SNCV Chalet les Pins, a signé un compromis de vente avec une personne privée, et que cette dernière a décidé de le valider.

#### 8 – MODIFICATION POUR ERREUR MATÉRIELLE DE LA DÉLIBÉRATION N°11-04-051 EN DATE DU 21/06/2011 - GESTION DE LA FORET COMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTION

En raison d'une erreur matérielle concernant le décompte des voix, la délibération citée en objet est modifiée comme suit :

La phrase :

« Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, et 1 abstention (Pierre CORNU) »

est remplacée par :

« Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, et 2 abstentions (Pierre CORNU et Gérard VUILLERMET) »

# Grand Champ de Tir des Alpes : campagne de désobusage

Mercredi 29 juin 2011, une section du 93<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de montagne, pilotée par la 27e brigade d'infanterie de montagne, a investi le grand champ de tir des Alpes situé au dessus de Valloire, en Savoie, pour ramasser tous les obus tirés l'année passée.

Toute la journée, ces artilleurs de montagne ont ratissé, entassé, puis descendu à bras et à dos d'homme tous les obus de 155, 120 et 105mm qu'ils ont ramassés dans le réceptacle.

Ce nettoyage a fortement été facilité grâce au VAC, le véhicule articulé chenillé, qui a pu apporter la « benne poubelle » au plus près des zones de ramassage. Au total, plus d'une tonne et demi d'obus ont été collectés par les hommes du 93e RAM, pour laisser une montagne propre.



# État-civil

## NAISSANCES

**Imanol Jolivet-Boivin** né le 16 avril 2011 à Valloire  
fils de Brice JOLLIVET et de Laëtitia BOIVIN

**Emma Vuillermet**, née le 19 avril 2011 à Chambéry  
fille de Jérôme VUILLERMET et Aurélie AGUETTAZ

**Arthur Flaven**, né le 5 mai 2011 à Chambéry  
fils de Amandine et Ronan FLAVEN

**Axel Delévaux**, né le 23 mai 2010 à Thonons-les-Bains (74)  
fils de Mathieu DELÉVAUX et Élise MARTIN

**David Vinent**, né le 10 juin 2011 à St Jean de Maurienne.  
fils de Patrice VINENT et Christelle VERMOT DES ROCHES

**Tessa Hafsaoui**, née le 10 juillet 2011 à Grenoble  
fille de Julien HAFSAOUI et Mylène SAVOYE

**Mila Phily**, née le 16 juillet 2011 à St Jean de Maurienne  
fille de Jérôme PHILY et de Ambre THOMASSET

**Romane Gravier**, née le 22 juillet 2011 à St Jean de Maurienne  
fille de Fabien GRAVIER et de Mélanie RAMBAUD

**Maxan Miksa**, née le 26 juillet 2011 à St Jean de Maurienne  
Fils de Edmond MIKSA et Céline FERDINAND

## MARIAGES

**Lionel SAVOYE et Delphine BRIDOUX**  
le 4 juin 2011 à Valloire

**David PREAT et Justine VERRIER**  
le 4 juin 2011 à Valloire

**Pascal ROSSET et Sandra RIOU**  
le 2 juillet 2011 à Rompon (Ardèche)

## DÉCÈS

**Benoît RAPIN** le 20 avril 2011 à l'âge de 89 ans  
**Georges RETORNAZ** le 23 avril 2011 à l'âge de 75 ans  
**Maria GIGANTE** veuve MARTIN le 19 mai 2011 à l'âge de 89 ans  
**Marie-Françoise MAGNIN** le 31 mai 2011 à l'âge de 80 ans  
**Marc JACQUET** le 11 juin 2011 à l'âge de 92 ans  
**Pierre AUCHERE** le 22 juillet 2011 à l'âge de 98 ans

David



Axel



Romane



Tessa



Arthur



## [Brèves]

### Haute route

Évènement d'une semaine de Genève à Nice soit 730 km par 15 cols mythiques de toutes nationalités, ouvert aux cyclo-sportifs, licenciés ou non, âgés de 18 ans et plus qui passera à Valloire le mardi 23 août 2011

### Climbing for life : un grand défi

Du 3 au 5 septembre course de 2500 inscrits qui feront l'ascension du col du Galibier, avec plus de 1000 accompagnateurs. Il s'agit d'un téléthon belge pour récolter des dons pour les asthmatiques profonds.

### Journée verte

Cette année elle a été soutenue par Véolia Propreté, la Maurienne, Hebdo Est, Ski Val Maurienne. Les enfants ont emmené leurs parents à cette journée et avec les élus, les agents des services techniques, les militaires, le ski-club et d'autres bénévoles, ont nettoyé Valloire et ses hameaux. L'état des lieux relevé montre des progrès sensibles, malgré un énorme point noir : les mégots qui jonchent par endroits les trottoirs et les lieux de stationnement. Un gros « butin » a donc été ramassé puis emmené par un camion de la SEMValloire conduit par un agent de la commune jusqu'à St-Michel où avait lieu un ramassage général pour la vallée de la Maurienne. De cette opération Ski Val Maurienne recevra 9000€ qui permettront d'aider à la prise en charge de jeunes skieurs de haut niveau dans leurs déplacements stages ou entraînements

### Radio Valloire

Le Conseil Supérieur de l'Audio Visuel (CSA) informe d'un changement de bande FM pour Radio Valloire : 105.7 devient 101.4 jusqu'au 9 septembre.

### Familles en fête

Des manifestations autour de la famille et de la parentalité. Week-end chorale Parents-enfants à Valmeinier les 17 et 18 septembre. Jeux, veillée et balades. Hébergement possible

### Messes

Vendredi 5 août - 11h  
Notre-Dame des neiges - Valmeinier  
Départ de la chenalette à 8h30  
Samedi 6 août - 10h30  
Notre-Dame des Neiges - Valloire - Bonnenuit  
Vendredi 12 août - 10h30  
Saints-Côme et Damien - Valmeinier - La Deuchère  
Samedi 20 août - 10h30  
Saint-Bernard - Valloire - La Borgé  
Samedi 3 septembre - 10h30  
Notre-Dame de Bon Secours - Valloire - Tigny  
Samedi 10 septembre - 10h30  
Saint-Blaise - Valloire - L'archaz

### Suite de Djallalabad

Lors de la rencontre avec le nouveau colonel du 93<sup>ème</sup>, le colonel Leroux, il a été évoqué l'organisation de 2 week-ends pour les familles des militaires du 93<sup>ème</sup> accueillis en juin et envoyés depuis en Afghanistan, les semaines 12 et 13 de 2012.

### APPEL aux BENEVOLES

Pour l'organisation de la fête patronale des 14 et 15 août 2011, l'AEP recrute des bénévoles qu'ils soient grands ados ou retraités, valloirins ou touristes. Se mettre en rapport avec Dorothee 04 79 59 02 47 ou à l'AEP ou sur [aep@valloire.net](mailto:aep@valloire.net)

### CONSULTATIONS ASDER

Pour ne plus être obligé d'aller jusque Chambéry quand vous souhaitez un rendez-vous technique pour être conseillé, de façon neutre et indépendante, en économies d'énergie, isolation, rénovation ou construction basse consommation énergétique et installation d'énergies renouvelables (solaire, bois) :  
**Permanence mensuelle de l'Espace Info Energie porté par l'ASDER chaque 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 13h**  
**Sur rendez-vous au 04 79 56 52 54**

A la Communauté de Communes Maurienne-Galibier  
36 Rue du Général Ferrié 73140 St-Michel-de-Maurienne  
Un conseiller Energie de l'ASDER sera présent pour apporter des conseils en matière d'économies d'énergie, d'énergies renouvelables et d'éco-construction que ce soit pour un projet de construction ou de rénovation.  
Amener plans, devis pour que le conseiller puisse étudier avec vous les solutions adaptées à votre situation. Il pourra aussi vous guider dans vos démarches.  
Les conseils sont gratuits, neutres et indépendants des fournisseurs de matériels et d'énergie.

### Tous au numérique

En Savoie, la télé analogique s'arrête le 20 septembre 2011. Pour tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou le 09 70 81 88 18

### Don du sang, un très beau résultat

Le 1er août, la collecte de Valloire s'est effectuée sur 49 sujets, dont 2 nouveaux.  
Pour la collecte du mois de mars, il est envisagé de donner rendez-vous aux donneurs en fin d'après-midi, de manière à toucher le plus de personnes possible.

## L'histoire en chansons

L'école est finie ! Les élèves de l'Ecole Primaire ont donné rendez-vous avant le début des vacances, à leurs parents et amis dans la salle du cinéma pour une représentation exceptionnelle. Ils leur ont présenté notre « Histoire en chansons » depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Un programme riche et varié. Tous ceux qui ont répondu à l'invitation et ils étaient très nombreux, ont pu apprécier les jeunes voix de ces élèves qui ont ainsi montré toute la joie qu'ils ont eue à travailler avec Emmanuelle Hennebert, professeur de musique, à l'Ecole de Musique de la Communauté de communes et Pierre Gasteau son directeur. Ces deux personnes ayant assuré les cours d'éveil musical et de flûte pour l'une et de solfège et de clarinette pour l'autre et cela tous les lundis à Valloire même pendant l'hiver. Une véritable réussite. Des enfants joyeux et heureux de chanter. Des regards pétillants de malice. De l'énergie à revendre, un rythme endiablé ! En une heure et demie, où ils n'ont pas quitté la scène, ils ont transporté les spectateurs enthousiastes

à travers les âges : le bon roi Dagobert, les troubadours, les mousquetaires, la Carmagnole ou le menuet à Versailles. Des moments plus sérieux pour la Marseillaise, le chant des Partisans, Nuit et Brouillard ou le Déserteur. Des chants sortis du répertoire de nos traditions porteurs de messages de paix, d'amitié entre les hommes sans distinction de race ou de religion. Mais aussi des chants d'engagement pour l'avenir comme ce chant inspiré de Bachelet mais entièrement créé par les enfants « En l'an 2020 ». Quel plaisir pour les parents de voir des enfants aussi motivés capables d'apprentissage de textes longs et difficiles, de lecture, de danse, de bruitages, de création informatique, de dessin, de photos, de montage vidéo. Un grand merci à l'équipe enseignante et à tous ceux qui ont aidé de près ou de loin à la réalisation de ce projet, au metteur en scène Manna et à une mamie qui a créé tous les costumes. Un excellent moment mené tambour battant !



### GRANDE TRAVERSÉE DES ALPES

## Alpes Summer Xperience

Lauréat des premiers trophées du Club Euro Alpin



projet « Alpes Summer Xperience » : l'opération, organisée en étroite collaboration avec l'UCPA (\*), a permis, en effet, les 30 juin, 1er et 2 juillet, à une cinquantaine de jeunes de 18 à 25 ans, de renouer avec le milieu et l'esprit de la montagne, à travers une aventure itinérante, inédite et festive, de Valloire (Savoie) à Briançon (Hautes-

Ce mardi 21 juin à Grenoble, la Grande Traversée des Alpes a été récompensée par les premiers Trophées du Club Euro Alpin pour ses efforts en faveur du retour des jeunes à la montagne et plus particulièrement son

Alpes) sur la base d'énigmes et de rebondissements. Initiative de Grenoble Ecole Management et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble, le Club Euro Alpin est ouvert aux professionnels de la montagne dans tous les secteurs d'activité - aménagement, transport, agriculture, artisanat, tourisme, immobilier, etc - avec pour objectifs d'aider les acteurs à développer leur réseau, assurer une veille et mettre en avant les bonnes pratiques et les talents du secteur de la montagne à l'échelle internationale.

(\* Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air. Plusieurs autres grands acteurs et collectivités de la montagne soutiennent, par ailleurs, cette opération, notamment le Comité de Massif des Alpes, les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes, la Datar, l'Europe, France Montagnes, les départements de Savoie et Haute-Savoie, le CDT des Hautes-Alpes, les offices du Tourisme de Briançon, Serre-Chevalier et Valloire, la société Lafuma.

## Maud Gobert Championne du monde de Trail

Début juillet, au Connemara en Irlande, Maud est devenue championne du monde de Trail, malgré une blessure à la cheville survenue pendant l'épreuve. Un grand bravo !



©Fred Bousseau

## Les Matheux

Il y a quelques années Pierre Perret chantait « les jolies colonies de vacances ». Cette année, au chalet « Les Éclés », aux Verneys, ce serait plutôt « Mat' les Vacances » car cette collectivité accueille jusqu'au 28 juillet d'étranges pensionnaires. Trente-cinq jeunes gens de situation modeste, dont une dizaine de jeunes filles, tous âgés de 16 et 17 ans, qui ont choisi pour destination de leurs vacances, la planète Mathématiques. Trente-deux de la région parisienne, un de Digne, un de Sète et même un de Dakar ! La seule différence avec les ados de leur âge : s'amuser, échanger, se détendre en faisant des Maths tout en alternant vacances studieuses et sport (VTT, escalade, via ferrata, rando...) ! Ils ne sont pas du tout en retard, bien au contraire ce sont de bons élèves qui viennent de terminer leur première S dans de bons lycées (pas les plus connus) et qui se préparent à entrer en Terminale S. Ils ont été repérés par leurs professeurs pour leurs résultats, leur curiosité, leur envie de toujours progresser dans la recherche mathématique. Ils ont trouvé leur bonheur dans cette collectivité dynamique qui offre, dans des locaux rénovés et bien équipés, une restauration et un accueil sympathiques à des tarifs très attractifs car il faut bien parler du coût important de l'opération. Sans le soutien de l'association

PAESTEL l'entreprise serait impossible. Ce groupement récent d'acteurs (école polytechnique, école nationale supérieure, association tremplin, association science ouverte, association paris montagne) œuvre pour l'ouverture sociale et la promotion des sciences et des lettres. Sept mathématiciens bénévoles d'une trentaine d'années (deux viennent du CNRS, un maître conférencier de Nanterre, un chercheur, un professeur de lycée, un de maths spé et Vincent Bansaye de polytechnique) se mobilisent pour faire passer des vacances utiles et agréables à un groupe de lycéens motivés, pour leur faire découvrir les maths sous un angle plus ludique et pour leur donner les clefs de la réussite dans les études supérieures scientifiques. Au programme : consolider et approfondir les acquis de première S, mais aussi aborder les maths hors programme, résoudre des énigmes et également aborder les études supérieures et la recherche mathématique par des séances de travail en petits groupes L'initiative a rencontré un tel succès qu'une sélection des participants a dû être effectuée. Ils sont tellement motivés qu'ils sauteraient volontiers les moments de pause ! D'autres enseignants ou chercheurs participent à l'élaboration d'un support pédagogique, un livre de 200 pages comportant des jeux, des exercices et des

problèmes qui une fois édités pourraient permettre de financer de prochaines colonies du même type. Un forum sera créé pour ces élèves afin qu'ils restent en contact, échantent sur les maths, soient suivis en ligne par des professeurs tout au long de la prochaine année scolaire et de leur parcours universitaire.



## L'application Valloire

Par Gérard Ragone

L'Application Valloire est en service depuis le début de l'été, elle est destinée aux possesseurs de iPhone en séjours sur la station, comme toutes les autres applications disponibles elle est destinée à assurer une bonne information aux abonnés résidant sur place, son but n'est pas de remplacer le site internet.

De nombreux services et goodies sont disponibles, entre autres de visualiser les montagnes avec son écran et de voir en instantané l'affichage du nom des sommets, de mesurer sa vitesse à VTT, vélo ou ski, de suivre ses balades avec une information GPS, d'envoyer des photos labélisées Valloire à sa communauté... Est disponible pour l'instant la version été, et bientôt pour le début de saison, la version hiver sera en ligne.

## De nombreuses activités toute l'année

5 Valloirins et Valloirinches ont participé à la sortie "Equi VOci"

Dans le cadre d'un partenariat entre l'école de musique de la communauté de communes Maurienne Galibier et l'association cantonale d'animation, une sortie à Lyon a été proposée samedi 26 février 2011.

53 personnes, majoritairement des familles ayant des enfants à l'école de musique, ont participé à cette sortie pour assister au spectacle Equi Voci à l'auditorium de Lyon.

Enorme coquille Saint-Jacques de béton, l'Auditorium de Lyon impose depuis 1975 sa silhouette au cœur du quartier de la Part-Dieu. Cette salle est dotée d'une capacité de 2150 places.

Equi Voci était un spectacle original où la musique rencontre la danse filmée et invite au rêve; une autre forme de concert qui propose une lecture inédite de trois grandes oeuvres symphoniques : Claude Debussy Prélude à "l'Après-midi d'un faune", Maurice Ravel, Ma Mère l'Oye et la Valse du même compositeur.

Durant le trajet Emmanuelle HENNEBERT professeure à l'école de musique a réalisé une présentation des œuvres qui allaient ensuite être présentées lors du spectacle.

De retour à St Michel de Maurienne vers 23h30 après un départ à 13h30, l'ensemble des personnes se sont montrés satisfaits de la sortie. D'autres sorties pourraient être programmées en 2011 ou les années suivantes.

Pour cette sortie, des tarifs très intéressants ont été proposés (de 5 à 15€) grâce au soutien financier de la communauté de communes Maurienne Galibier, du conseil général de la Savoie et de la Caisse d'allocations familiales de la Savoie.

### Sortie Famille

#### Turin au printemps

Organisée en partenariat avec l'association cinéma et culture en Maurienne.

Samedi 30 avril - Animation Famille - Journée

Départ : 7h30 gare routière de St Michel de Maurienne

Retour : 19h30 / 20h00 à St Michel de Maurienne

Le matin, arrivée à Turin, quartier libre ou visite du musée du cinéma (prévoir un coût supplémentaire compris entre 7 et 9€).

Après midi, direction le Parc Valentino : le plus connu et le plus aimé des Turinois: 500 000m<sup>2</sup> qui côtoient une des rives du fleuve Pô. Ce parc comprend un jardin botanique, un musée à ciel ouvert, 27 000 m<sup>2</sup> de plantations de toutes sortes, une serre, une riche bibliothèque spécialisée.

Il abrite également un bourg médiéval restauré récemment.

Tarif adultes de 6 à 20€ et tarif jeunes à partir de 4 à 15€ (en fonction du quotient familial).

Carte d'identité obligatoire !

### Conférence

#### La nature sous son toit, hommes et bêtes comment cohabiter ?

Judi 5 mai - Animation famille - RDV à 20h30 Espace culturel le Savoie

Un hérisson sur le paillason, des martinets au grenier, des chauves-souris derrière les volets et des rainettes sous les fenêtres... Cette conférence résolument pratique donne les 'trucs' pour accueillir la nature sauvage chez soi, à la campagne comme à la ville ! Oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes : comment cohabiter avec ces drôles de locataires ? De nombreux conseils et données pratiques pour attirer les bêtes non nuisibles qui sauront à l'occasion débarrasser les maisons efficacement et naturellement des squatters indésirables. Un souci constant de la protection de l'environnement (création de refuges hivernaux, d'abris divers). Cette soirée nous rappelle que la nature est à portée de main et que l'homme doit chaque jour s'attacher à préserver la planète qui l'accueille.

Tarif : 2€ adultes et enfants.

### Sortie Nature

#### Chants d'oiseaux et observation

Samedi 7 mai - Matinée ou journée complète

Animation famille le matin et randonneurs l'après midi

RDV 9h30 mairie de St-Martin la Porte

Les oiseaux au printemps, reconnaissance, chants et observations d'autres éléments naturels. Venez découvrir les oiseaux du canton de St Michel de Maurienne avec un ornithologue passionné. Balade et observation de différents milieux : pré verger, autour du village, pâturage.

Prévoir un repas tiré du sac, une paire de jumelle pour l'observation et une tenue adaptée. Covoiturage organisé sur place pour se rendre sur les différents lieux d'observation.

Tarif : 2€ adultes et enfants.

### Parc Animalier

#### Parc des oiseaux / Villars les Dombes

Dimanche 22 mai - Animation Famille - Journée complète

RDV 7h Gare de St Michel de Maurienne

Ici, au cœur de la Dombes se niche un univers fascinant où la nature est reine et les oiseaux sont rois. Des oiseaux du monde entier sont présentés dans des volières et des enclos reproduisant des ambiances naturelles de tous les continents. En parcourant le monde avec nous, prenez la mesure de notre double ambition : satisfaire votre plaisir et votre curiosité tout en assurant le bien-être des oiseaux et en contribuant à la préservation des espèces".

Tarif : de 6 à 20€ pour les adultes et de 4 à 15€ pour les jeunes et les enfants.

### Soirée d'échanges

#### Les avatars du patrimoine bâti maurienais

Mardi 7 juin - Animation Famille - Soirée

RDV à 20h30 / Lieu à déterminer

L'habitat rural constitue un patrimoine d'une exceptionnelle valeur historique. Marqué par le milieu naturel, mais aussi par la vie économique, sociale, culturelle des populations, il en est un reflet irremplaçable. Sans réglementation excessive, le simple bon sens et l'expérience avaient merveilleusement adapté cet habitat à l'environnement naturel et aux activités d'alors. Comment cet habitat peut-il s'adapter aux réalités d'aujourd'hui ? Que penser des "restaurations" et autres "réhabilitations" supposées conserver "l'authenticité" de nos villages ?

Soirée animée par Pierre DOMPNIER, Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne

Tarif : 2€

### Ateliers d'écologie pratique

#### Le potager : plaisir, saveur et économies au rendez-vous! Et aussi un début d'autonomie alimentaire...

Samedi 18 et 25 juin - Animation famille - Matinée

RDV 9h30 gare routière de St Michel de Maurienne (attention lieu susceptible d'évoluer)

Les beaux jours sont là : il est temps de cultiver les légumes sains, savoureux, pleins de vitamines... et tellement économiques qui vont ensoleiller vos déjeuners d'été. Tomates, salades, concombres, courgettes, poivrons, haricots verts... , venez les planter / les semer et découvrir tous les trucs et astuces pour bien les réussir.

Atelier animé par Béatrice DOR, ingénieure agronome.

Prix : 2€

### Itinéraire de découverte sur le canton

#### Découverte du bassin supérieur du torrent de la Grollaz

Samedi 2 juillet - Animation famille

Journée complète prévoir repas tiré du sac

RDV à 9h30 Parking de Beaune Grand Village

Sous la croix de Bellecombe, rencontre des corrections contre les effets torrentiels, présentation par Jean ROCTON des travaux et documents RTM (Restauration des Terrains en Montagne), dont ceux de Paul MOUGIN (historique, géologie, drains, seuils, plantations et pépinière). Observation de la biodiversité parmi les fleurs et papillons avec l'entomologiste Michel SAVOUREY. Pour les plus motivés, complément nocturne en soirée pour faire connaissance des insectes attirés par un écran blanc éclairé.

Prévoir : lampe, vêtements chauds, vivres selon la durée choisie.

Prix : 2€

### Guide du canton

Bénévoles associatifs, pensez à nous transmettre vos informations.

Comme chaque année nous allons réaliser le guide des associations du canton. Si vous souhaitez y figurer avec votre association, nous transmettre toutes les informations utiles (animations, contacts...) avant le 1er juin !

Pour rappel, ce guide est édité à 3 000 exemplaires et est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du canton. Un bon support pour vous faire connaître...

### Contact

Association Cantonale d'Animation

13 rue du Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne

Tel : 04 79 56 66 09

dev.aca.stmichel73@orange.fr - acaanimation@wanadoo.fr

### Accueil des associations :

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h – 13h30-18h

Vendredi : 9h-12h

Ou sur rendez-vous ! Alors n'hésitez plus à venir nous rencontrer et bonne année 2011 !

www.acastmichel.org

# Judo Club

Avec 53 licenciés, nous avons abordé cette saison avec la venue des petits de 4 ans à l'initiative de notre professeur Edmond MIKSA. 16 participants découvrent le judo et acceptent des règles gérées par les professeurs, règles que nécessite ce sport de combat.

Félicitations chaleureuses à Edmond qui a gagné le championnat de Rhône-Alpes, se qualifiant ainsi pour le championnat de France 2<sup>ème</sup> division, à Paris en octobre prochain où nous ne manquerons pas de le soutenir !!!

La soirée de fin de saison a eu lieu le jeudi 23 juin avec la traditionnelle remise des grades suivie d'un apéritif

### Compétition

Dimanche 3 avril : Tournoi Louis GONIN à Ugine

Participation peu nombreuse mais tous les enfants décrochent une médaille

1<sup>ers</sup> GIRAUD Amélie, GRILLET-AUBERT Louis

2<sup>ème</sup> CONTAMINE Eloïse

3<sup>èmes</sup> LAURENT Inès, LE BIGOT Mélissa, DAL ZOTTO Camille,

BOIS Candice, LAVENNE Antonin, ALBERTINO Virgil

et GRONNWARD Adrien

Pierre Fanti



## | L'Uzel



La chorale l'Uzel a terminé sa saison de chant avec pour maître de chœur Pierre Gasteau, le directeur de l'école de musique de la Communauté de communes qui a procédé tout d'abord à des révisions de chants appris avec Marie-Paule Falcoz puis à l'apprentissage de deux chants nouveaux durant le mois de juin. En nous quittant nous nous sommes promis de nous retrouver vers le 15 septembre pour débiter une nouvelle année avec peut-être un concert en 2012.

Nathalie Rouly et Dominique Schilling ont rejoint la 2<sup>ème</sup> édition des 150 choristes de Montmélian, elles ont été dirigées par 2 chefs remarquables, Jacky Locks, déjà très connu en Maurienne et à la TV avec l'émission *les 500 choristes* et Florian Martinet. Pendant la saison d'hiver, elles ont consacré une partie de leur temps de loisirs (3 week-ends en déplacement à Grenoble et beaucoup d'heures de répétition à la maison) à l'apprentissage (par cœur!), d'une dizaine de chants.

Depuis « Toi+ Moi » de Grégoire à « J'aime plus Paris » de Thomas Dutronc, en passant par « Angela » de Yannick Noah la soirée fut gaie et rythmée. Après l'entracte, le grand Michael Jones, interpréta son dernier album « Celtic Blues » et se joignit en toute fin de spectacle aux choristes pour chanter avec eux. Une soirée très réussie qui se renouvellera très certainement l'an prochain en faisant des émules.



## | Les Aînés de Savoie

Après des litiges importants avec certaines communes, la Fédération Française Départementale des Aînés Ruraux de Savoie a décidé, lors de son assemblée générale du 1er avril 2011 que pour tous les clubs de Savoie(113) la raison sociale, le logo serait désormais « les Aînés de Savoie ».

Nos Violettes sont revenues enchantées, émerveillées de leur voyage d'une semaine sur « la route des capitales d'Europe » : Prague, Vienne, Bratislava, Budapest.

Le 28 juin, elles sont reparties pour une mini croisière d'une journée sur le lac d'Annecy et ses traditions.

Pour toutes et pour tous, une permanence est assurée à la salle du Galibier, tous les jeudis de 14 heures à 17 heures pendant le mois d'août.

Nicole Briet-Dubois, présidente des « Violettes d'Or »

## | Festival Valloire baroque



Cà y est ; nous y sommes ; la deuxième édition du Festival Valloire baroque est sur le point de commencer. Valloire est réellement devenue une station de toutes les musiques.

Le Festival Valloire baroque, c'est plus d'un an de préparation et l'occasion pour un grand nombre d'entre nous, Valloirins de plus en plus nombreux et Coérins, de nous retrouver sur un projet passionnant : l'élaboration, la construction, la réalisation d'un Festival qui commence à connaître un rayonnement au-delà de notre vallée.

Cette année encore le programme est magnifique, développant des oeuvres majeures de la musique baroque, notamment avec les « Vêpres à la Vierge » de Monteverdi : vingt artistes pour faire éclater une musique riche et colorée dans notre si belle et si particulière église de Valloire. Mais aussi des ensembles internationaux, des artistes renommés avec l'ensemble « Gli Incogniti » d'Amandine Beyer. Des artistes qui voudront partager leur passion avec tous ces nouveaux publics de Valloire : des plus jeunes aux mélomanes les plus avertis. Dix concerts de choix vont s'égrener au long des deux premières semaines d'un mois d'Août que nous espérons somptueux.

Une belle récompense sans doute pour tous ceux qui se sont donnés avec passion pour la réussite de ce moment fort. Que soient à cette occasion remerciés tous les Valloirins qui vont accepter d'héberger nos artistes, donner de leur temps, soutenir cet effort. Ils vont surtout vivre ce moment avec la satisfaction d'offrir aux nombreux habitants, aux nombreux vacanciers et à tous ceux qui viendront spécialement, une deuxième édition de choix. Nous en sommes convaincus.

## | L'art et la matière

La première manifestation « L'Art et la Matière », longtemps dans les cartons et finalisée cette année, a eu lieu dimanche dernier en même temps que la journée du patrimoine valloirin. Ce jour-là les organisateurs que sont, la Commune et ses agents communaux, l'AEP et l'Office de Tourisme et les bénévoles, ont pu se rendre compte d'un certain succès malgré un temps incertain. Toute la journée cinq lieux de rencontres et d'échanges étaient mis à la disposition des visiteurs : les deux places du village pour les vingt exposants, la salle Gabriel Julliard pour l'exposition de cinq photographes : Delannoy, Wadoux, Dacko, Savoye, Grando, la salle de la Mairie pour l'exposition des œuvres de Guy Ameyé et la salle de l'AEP pour la présentation amateur « les valloirins s'exposent ». Les promeneurs ont pu flâner entre les différents stands où de nombreuses œuvres étaient livrées à leur regard et à leur curiosité : aquarelles, acryliques, huiles, sanguines, peintures sur bois et sur porcelaines, vitraux, mobiles, meubles en carton, poteries, objets de récup, sculptures sur bois... Les artistes venaient d'horizons divers. Trois associations étaient montées de St Michel, mais d'autres venaient de plus loin : la

Drôme, la région parisienne ou le sud de la France. Certains comme Gérard Petit, Agnès Ducasse, ou Nicole Servant sont déjà connus au village ; d'autres comme ce tout petit brin de femme, Maria Teresa Quinonès, colombienne d'origine, connue et primée dans le monde entier, était venue très simplement accrocher ses imposantes œuvres d'amour et de paix à des cimaises improvisées. Une très belle journée qui se terminait à la Mairie autour d'un pot sympathique et convivial et d'une remise de trophées pour les trois plus belles œuvres jugées, par le public, au cours d'un vote.

1-M. MARGUIN pour ses mobiles

2-Association BRICOL'ART pour les meubles en carton

3-Mme COMBES pour ses peintures.

Tous se quittaient en se donnant déjà rendez-vous pour l'an prochain. Plusieurs d'entre eux restaient encore quelques jours au village pour se donner le plaisir de le découvrir au cours de randonnées et promenades.



# Inaugurazione di un monumento per Marco Pantani sul Galibier



Il 19 giugno, sulla strada che sale al Galibier, nel punto esatto da cui Marco spiccò il volo verso la conquista del Tour de France, verrà inaugurato un monumento che renderà perenne il ricordo di quell'impresa del 1998. Era il 27 luglio, ma ormai è storia.

Si tratta di una statua del Pirata, realizzata con la pietra piemontese di Luserna San Giovanni da Massimo Salvagno, che verrà collocata sul Galibier dopo una cerimonia cui prenderanno parte, oltre a tutto il mondo istituzionale della comunità della Savoia, quanti continuano a voler bene al campione romagnolo.

«Quella statua – ha spiegato il signor Sergio Piumetto, ideatore dell'iniziativa – sarà un monito. Chi transiterà da lì sarà chiamato a confrontarsi con il mito, dovrà moltiplicare le forze. Non saranno ammesse le debolezze e si innalzerà fatalmente la soglia del sacrificio. Così è, se si vuole fare ingresso nella storia. Per questo motivo, nel centesimo anniversario del primo incontro tra Le Col du Galibier ed il Tour de France, ho fortemente voluto concretizzare la mia ammirazione verso il Pirata mediante la realizzazione del sommo dei riconoscimenti: un monumento nel punto esatto dove egli diede il primo colpo di pennello al quadro più bello di tutta la sua collezione. «Quel giorno "Le Pirate" – precisa ancora Piumetto nel comunicato stampa che annuncia la creazione del monumento – trasformò quella fuga nel più Sublime e Dignitoso gesto che ogni uomo deve avere il coraggio di compiere almeno una volta sola nella propria

vita: seguire a qualsiasi costo il proprio cuore: quella magica casaforte di sogni impossibili che solo i Grandi sono in grado di aprire». A rendere concretamente attuabile il progetto hanno pensato le Autorità locali, in particolare il Sindaco di Valloire-Galibier, Christian Grange, ed il Direttore Generale dei Servizi della Comunità stessa, Laurent Cadars, a cui va, ovviamente, il nostro riconoscimento.

Il monumento avrà un nome, si chiamerà "Pantani Forever", Pantani per sempre. Un'espressione che rimanda sicuramente all'eternità il ricordo del campione e che, contemporaneamente, sembrerebbe riprendere il nome con cui Sergio Piumetto si è fatto conoscere in passato in relazione ad alcune iniziative legate alla figura di Pantani. In quest'epoca dominata dagli interessi e dal denaro, in cui spesso, dietro l'apparenza di nobilissime iniziative si nascondono basse speculazioni, l'ideazione e la realizzazione disinteressata di questo monumento, non contaminate da grette logiche commerciali e di tornaconto personale, ma ispirate unicamente dal desiderio di rendere perenne il ricordo di quel mitico evento, non possono che essere accolte positivamente.

Un'iniziativa, quindi, disinteressata e tanto più apprezzabile alla luce della circostanza che Sergio Piumetto non ha mai conosciuto Marco Pantani, il compianto campione romagnolo, che nella sua breve vita ha costantemente dimostrato, pagandone a caro prezzo le conseguenze, di non poter consentire che interessi economici di variegata

## La grimpée de légende

Samedi 23 juillet, et cela malgré des conditions atmosphériques plutôt automnales, trente-cinq courageux, un chilien, des italiens et des français, ont pris le départ de « la Grimpée de Légende ». Cette course de 17 km jusqu'au col du Galibier était organisée pour la première fois par l'association Pantani Forever, avec l'appui de la commune et de l'Office de Tourisme. A 10 heures, trente-trois coureurs et deux jeunes femmes, Claudia et Samantha, s'alignaient au départ et s'élançaient sur les traces laissées la veille par les grands champions de la mémorable étape Modane-Alpe d'Huez du Tour de France. Un peu de pluie, un peu de soleil, quelques flocons les ont refroidis mais c'était sans compter sur Sergio Piumetto, initiateur du projet mémorial Marco Pantani aux Granges du Galibier, qui leur a réchauffé le cœur par son optimisme et sa générosité.

### Palmarès :

- 1er RICHARD Stanislas (club Gaillard) en 59' 26''
- 2e DELANDE Fabien (club Ezanville) en 1h 01'56''
- 3e WATERVAL Claude (club Bruxelles) en 1h 05'41''

Le premier valloirin, MICHELET Christophe, est, pour sa part, arrivé cinquième en 1h 08' 53''. Une très belle performance. Les trente-cinq ont terminé l'ascension et se sont retrouvés vers midi, sous le chapiteau, pour se régaler des succulentes lasagnes de Raimondo

natura in qualche modo intaccassero la genuinità e la purezza di un'idea, di un sentimento, di un ricordo...

Appuntamento dunque domenica 19 giugno alle 11,30 sul Col du Galibier. In quel punto magico, da cui il nostro Marco spiccò il volo per entrare definitivamente nella storia di quel magico sport che è il ciclismo.

À vos dicos !  
o traduzione nel  
prossimo numero 13

La Fondazione Marco Pantani  
Cesenatico, 10 giugno 2011



## 3<sup>ème</sup> Trail du Galibier Dimanche 21 août 2011

Le «Trail du Galibier» 2011 (ou plutôt les « Trails » puisque 3 courses seront proposées), se profile à l'horizon de l'été à la date du 21 août sous l'égide du challenge « Nature Tour » du Crédit Agricole Région Rhône Alpes.

Trois courses donc, le « Trail du Galibier » 62 kms. pour 4400m. de dénivelé positif, le « Maratrail » 42 kms. et 2800m. de dénivelé et le « Trail du Télégraphe » 18 kms. et 1600m. de dénivelé. Ainsi souhaitons-nous proposer des parcours accessibles à tous, ou presque, en fonction de la condition physique, de l'entraînement de chacun etc... Les concurrents du « Trail du Galibier » et du « Maratrail du Galibier » découvriront le col Termier, le haut du Grand Galibier, le col de la Ponsonnière, le lac des Cerces... sur un nouvel itinéraire. Quant à ceux du « Trail du Télégraphe » ils passeront par Pointg Ravier, le Pain de Sucre, Albanette et les gorges de la Valloirette avant de traverser le fort du Télégraphe...

Nous avons fait un gros effort de promotion de l'épreuve dans tous le grand « Sud-est » avec la parution d'encarts publicitaires dans des revues spécialisées, l'installation de présentoirs dans des magasins de sport etc... Nous espérons 300 participants ce qui confirmerait la progression de l'intérêt que suscite l'épreuve dans le monde de la course à pied nature, enregistrée l'an dernier.

Cette année départs et arrivées se feront à Valloire ce qui augmentera l'intérêt du spectacle, pour le public et devrait permettre d'enregistrer plus d'hébergements sur place. Les participants au «Trail du Galibier» repasseront par Valloire aux 2/3 de la course.

Devant le succès enregistré les années précédentes, des parcours pour enfants seront proposés l'après-midi, ouverts à tous, sans limite d'âge. Le challenge Philippe BARBAROT couru par équipes de deux (binômes) sur le parcours du «Trail du Télégraphe», en partenariat avec le 93<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de montagne, en mémoire de l'adjudant-chef Philippe BARBAROT décédé accidentellement lors d'une course en montagne, reste l'un des temps forts de la journée.

Fidèles aux engagements qui sont les nôtres depuis la première édition, nous continuerons à attribuer une somme de 1 € par coureur à l'association «Enfance Espérance» qui œuvre en faveur de l'enfance handicapée en Savoie.

Pour que cette journée soit une réussite nous avons, plus que jamais, besoin de vous, de votre soutien, de votre présence bénévole à différents postes : balisage (les jours précédents l'épreuve), accueil (le samedi après-midi et/ou le dimanche), ravitaillements, repas, contrôles, sécurité, chronométrage etc... Venez participer à cette aventure humaine qu'est le «Trail du Galibier», pour cela il n'est pas

forcément nécessaire d'être «sportif», juste un peu disponible, avoir envie de vivre cet événement de l'intérieur.

Chaque bénévole se verra offert un T-shirt technique, identique à celui remis aux coureurs, une casquette, ainsi que le repas et/ou casse-croûte du dimanche midi.

N'hésitez pas à vous renseigner, à nous contacter au 0479500837. Le site de la course : traildugalibier.com est à votre disposition sur internet.





Après le froid et les intempéries de juillet, les fleurs s'épanouissent en ce début août. Un petit rappel : le jury communal des maisons fleuries se réunira les 9 et 10 août et le jury d'arrondissement le 22 août. Il est conseillé de continuer à soigner les fleurs au-delà de cette date. Ce jury, ce jour-là, proposera peut-être au jury départemental de passer dans notre commune pour voir si celle-ci mérite mieux que les deux 1er prix obtenus en 2009 et 2010. Cette visite se faisant après le 22 août, il faut absolument que le fleurissement soit toujours au top. Merci pour le soin que vous lui apporterez.

### Marionnette

Le jour arrivera-t-il donc  
Où tout me sera révélé  
Du plus grand de tous les mystères :  
Celui de la vie, de la mort ?

Pauvre pantin tu te désolés  
D'être encombré de tes ficelles ;  
C'est facile de t'en libérer  
Mais ta peine, alors, sera grande !

L'homme semble marcher librement  
Et pourtant il est asservi  
Car à tout moment attentif  
Aux problèmes de son existence...

Les chercheurs créeront des monstres ?  
L'insecte dominera la Terre ?  
La technique va nous interdire  
De vivre dans l'anonymat ?

Reste dans ta boîte en carton  
Dans la roulotte cahotante ;  
Reste lié à tes poulies,  
Accepte tes membres qui s'emmêlent !

Mais si Eugène te dégoûte,  
Ecris-moi j'irai te chercher.  
Je n'ôterai pas tes ficelles  
Pour te savoir en liberté.

Et moi le soir te regardant  
Simplement je murmurerai  
« la liberté elle est pour toi,  
L'homme est prisonnier de sa vie :

...même sans poulie ni ficelle ! »

Claudine Grange  
À Gérard  
Février 2010  
Les Choseaux-ville

### Message de Claude Grange- mai 2011

Mon cœur est trop malade pour supporter la  
peine ;  
Il ne peut se guérir des à-coups de la vie,  
Cette vie que pourtant, il cherche, à perdre ha-  
leine  
En sachant que chaque heure qui passe l'en  
punit...

